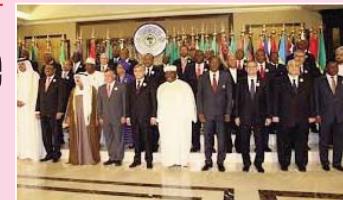


LE 25^È SOMMET ARABE S'OUVRE AUJOURD'HUI À KOWEÏT

Le président Bouteflika désigne Abdelkader Bensalah pour le représenter au Sommet arabe

Un ordre du jour chargé

«Le Sommet de la solidarité pour un meilleur avenir»



Page 24

PRESIDENTIELLE
2014

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE À SON 3^È JOUR

Appel à un vote massif et au rejet du boycott

Boualem Branki

Hier lundi, la campagne électorale pour le scrutin présidentiel du 17 avril prochain s'est pratiquement déroulée comme un match de football : sans round d'observation et de surveillance de l'adversaire. Mais, il faut le dire, cette campagne électorale animée autant par les prétendants à la présidentielle que par leurs responsables de campagne, se déroule dans un parfait «esprit de fair-play», ce qui en soit contribue à lui donner de la hauteur.

Page 5 à 5



La présidente du Croissant-Rouge Algérien M^{me} Benhabylès à Ghardaïa

Page 2

TRANSPORT POURSUITE DU DÉBRAYAGE DES CHEMINOTS À ALGER : Négociations en cours

ILS RÉCLAMENT LA RÉGULARISATION DE LEUR SITUATION PROFESSIONNELLE Les marchands de la Pêcherie sortent de leur réserve

Page 6

SCIENCE et VIE

ALLERGIES 9 astuces surprenantes pour arrêter d'éternuer

Pages 12-13

HISTOIRE

IL ÉTAIT UN AMI DU PEUPLE ALGÉRIEN Jean-Luc Einaudi n'est plus

Page 2

FOOTBALL

APRÈS LEURS COURTES VICTOIRES (1-0) FACE À LEURS ADVERSAIRES EN COUPES AFRICAINES DES CLUBS Missions difficiles pour l'ES Sétif et le CS Constantine en terre africaine

Page 22

JUSTICE

BAB EL OUED 4 ans de prison pour les frères dealers

Page 9

Météo



Régions Nord : 18° à Alger

Temps passagèrement nuageux avec localement quelques pluies.

Les vents seront en général modérés à assez forts (30/50 km/h) notamment vers le littoral Centre et Est. La mer sera peu agitée à localement agitée.

Régions Sud : 29° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux notamment vers le nord Sahara. Les vents seront en général modérés à assez forts (30/50 km/h) notamment vers le nord Sahara avec de fréquents tourbillons de sable.

Max

Min

Alger	18°	11°
Oran	20°	13°
Annaba	17°	07°
Béjaïa	18°	11°
Tamanrasset	29°	17°

Horaires des prières

Lundi 22 Jourmada el oula 1435

Fajr	05:19
Dohr	13:20
Asr	16:23
Maghreb	19:06
Isha	20:25

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Belkacem Sahli à M'sila

Le secrétaire général de l'ANR, M. Belkacem Sahli, animera un meeting populaire au profit du candidat M. Abdelaziz Bouteflika, cet après-midi à 14h à M'sila.



Louisa Hanoune à Chlef



La secrétaire générale du Parti des travailleurs Mme Louisa Hanoune, animera un meeting populaire ce matin à 10h, à la nouvelle maison de la Culture de Chlef.

Sellal à Bordj Bou-Arréridj, Belkhadem à Skikda, Benyounès et Ghoul à Saïda et Saâdani à Sétif

M. Abdelmalek Sellal, directeur de campagne du candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika, animera une rencontre populaire aujourd'hui dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Le SG du MPA M. Amara Benyounès et le

SG du TAJ M. Amar Ghoul, animeront durant la même journée une rencontre à Saïda et Aïn El Hadjar. Abdelaziz Belkhadem sera quant à lui à Skikda tandis que le SG du FLN Amar Saâdani se déplacera à Sétif, El-Eulma et Aïn Oulmène.

No comment



Benflis à Ouargla et El Oued



Le candidat à la prochaine présidentielle, M. Ali Benflis animera un meeting populaire ce matin à 10h30, dans la wilaya de Ouargla. A 17h, M. Benflis animera une autre rencontre cette fois-ci à El Oued.

Belaïd à Aïn Defla



Le président du Front El Moustakbal, Abdellah Belaïd, candidat à l'élection présidentielle du 17 avril, animera un meeting populaire aujourd'hui dans la wilaya d'Aïn Defla.

JUSQU'AU 31 MARS AU CC MUSTAPHA KATEB Expo-vente de Dalal Halou



L'Etablissement

Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise jusqu'au 31 mars au Centre culturel Mustapha KATEB (5, Rue Di-douche Mourad, Alger), une expo-vente de l'artiste peintre Dalal Halou.

POUR ÊTRE À L'ÉCOUTE DE SA CLIENTÈLE

La SDE de l'Est lance un sondage d'opinion

A l'initiative de la SDE (Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est) et en collaboration avec le Centre de recherche économique appliquée pour le développement (Cread), les directions de distribution Seybouse et



Annaba mènent depuis le 23 mars, un sondage d'opinion pour mieux définir les besoins, les attentes et mesurer le taux de satisfaction de leurs clients.

Encadrée par des spécialistes en la matière, cette opération, qui se veut un renforcement du contact direct et régulier avec la clientèle s'étalera sur une semaine et sera destinée à la clientèle élargie.

Dans cette optique, d'importants moyens humains et matériels ont été déployés par les responsables, à commencer par le lancement d'une campagne de communication de grande envergure, comportant des annonces à travers les ondes de la radio locale, des affiches, dépliants et autres supports publicitaires.

DGSN
Des élèves de Ouargla, hôtes de la Sûreté nationale

Les élèves du CEM Chahid Mohamed Tamerni de Tougourt (Ouargla), étaient hier les hôtes de la Sûreté nationale. Ces derniers ont effectué une visite au Musée central de la police et assisté à une conférence intitulée «Les missions de la Police de l'Urbanisme et de la Protection de l'Environnement», animée par un cadre de la Direction de la sécurité publique, en présence de représentants de la société civile, de la presse et des cadres de la Sûreté nationale.

IL ÉTAIT UN AMI DU PEUPLE ALGÉRIEN

Jean-Luc Einaudi n'est plus

L'historien Jean-Luc Einaudi, militant infatigable pour la vérité sur les massacres de centaines d'Algériens le 17 octobre 1961 à Paris, est décédé, samedi dernier, a-t-on appris de source associative.

Militant, Jean-Luc Einaudi a porté de nombreux combats sur le terrain de la vérité des massacres du 17 octobre 1961 à Paris. Il est l'auteur de «La bataille de Paris – 17 octobre 1961». En octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression dirigée par le préfet Maurice Papon.

Ami du peuple algérien, J-L Einaudi avait animé, à de très nombreuses reprises, des rencontres sur le devoir de mémoire des victimes de ce crime d'Etat. Le monde, et les Algériens tout particulièrement, retiendront de lui son témoignage paru le 21 mai 1998, dans le journal *Le Monde* : «En octobre 1961, il y eut à Paris un massacre perpétré par des forces de police agissant sous les ordres de Maurice Papon». En juillet 1998, le préfet de police, M. Maurice Papon, porte plainte pour diffamation envers ce fonctionnaire public. Le 26 mars 1999, il est débouté de sa plainte et l'historien relaxé au bénéfice de la bonne foi.



P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

Appel à un vote massif et au rejet du boycott

Les candidats et leurs représentants à la présidentielle du 17 avril, ont notamment, appelé lundi, les électeurs à un vote massif lors du prochain scrutin, et se sont élevés contre les partisans du boycott. Ces appels ont été lancés successivement, par le candidat Moussa Touati, du Front national algérien (FNA), à Adrar, les représentants du candidat Bouteflika, Abdelmalek Belkhadem et Abdelmalek Sellal, respectivement, à Skikda et Blida. Ainsi, M. Touati, qui s'est dit «opposé à l'option du boycott», a invité ses militants et les Algériens à voter le 17 avril prochain.

«Au lieu que des partis politiques et autres parties prônent le choix du boycott, ils gagneraient à convaincre leurs militants et les Algériens à aller voter dans la mesure où le peuple ne peut en aucun cas, exercer son pouvoir, consacrer et jouir de sa souveraineté par le boycott», a-t-il affirmé. «La souveraineté et le pouvoir du peuple sont représentés par l'urne, d'où l'obligation de voter», a-t-il à cet égard, argué. De son côté, M. Belkhadem a appelé les électeurs à se rendre «massivement» aux urnes, le jour «», estimant que l'enjeu du prochain rendez-vous, était «très important, sinon décisif dès lors qu'il s'agit de l'avenir du pays». Pour lui, en élisant Bouteflika, le peuple algérien aura «voté pour la stabilité du pays, sa cohésion», et «pour un programme de développement ambitieux et de nouvelles réformes politiques», accusant les partisans du boycottage de vouloir «conduire le pays vers le chaos». Evocuant le bilan du candidat, il a relevé que «même si des lacunes peuvent (y) exister, le progrès socio-économique du pays reste un fait tangible pour tous ceux qui ont une vision objective». Pour sa part, M. Sellal a appelé à la vigilance contre les tentatives visant à «semmer la fitna et le désespoir parmi nos populations et porter atteinte à l'unité nationale et à la stabilité du pays».

Il a également, a fait savoir aux électeurs que le candidat Bouteflika, s'engagait à bâtir une «république rénovée» durant les cinq prochaines années, dans le cas où il serait réélu, expliquant que «le temps était venu pour l'édification d'une république rénovée pouvant répondre aux aspirations du peuple et être à la hauteur de ses attentes». Par ailleurs, le candidat Ali Faouzi Rebaïne, du parti Ahd54, qui s'exprimait devant les électeurs à Khenchela, a proné «un changement radical», dont la révision de la Constitution, s'il était élu. «Si vous votez pour moi, je vous promets de procéder à un changement radical touchant tous les niveaux en commençant

par la révision de la Constitution qui est, actuellement, en faveur des gouvernants», a-t-il dit.

Il s'est également, engagé à ce que «le nouveau président» n'aurait plus «le statut de premier magistrat du pays» afin qu'il soit lui-même un simple justiciable, estimant que «cette proposition ne peut être concrétisée, si la jeunesse ne donne pas la chance à l'opposition de gérer le pays».

APS



Des meetings très animés

Hier lundi, la campagne électorale pour le scrutin présidentiel du 17 avril prochain s'est pratiquement déroulée comme un match de football: sans round d'observation et de surveillance de l'adversaire. Mais, il faut le dire, cette campagne électorale animée autant par les préteurs à la présidentielle que par leurs responsables de campagne, se déroule dans un parfait «esprit de fair play», ce qui en soit contribue à lui donner de la hauteur. Ainsi donc, à la promesse de bâtrir s'est réélue une «République rénovée», le Président Bouteflika s'engage, selon son directeur de campagne, Abdelmalek Sellal, à ce que cette nouvelle République algérienne sera un «jouyau de l'Afrique et de la Méditerranée». «Le temps est venu pour l'édification d'une République totalement rénovée pouvant répondre aux aspirations du peuple et être à la

hauteur de ses attentes», a martelé M. Sellal à Blida.

Pas très loin de là, à la salle omnisports Baaaziz, le candidat indépendant Ali Benflis lance de son côté, à l'adresse des jeunes, qu'il réduira la durée du Service national à une année s'il est élu. Mieux, il va encourager la création d'un syndicat national de la police nationale, pour raffermir les liens de ce corps de sécurité civile.

On le voit donc, les candidats à ce scrutin mettent la barre très haut, et n'hésitent pas à sortir les grands moyens pour brasser large auprès de l'opinion publique, notamment les jeunes, qui constituent l'essentiel du corps électoral. Sur le front du renforcement de la démocratie, là également il y a un bras de fer entre les deux candidats indépendants à ce scrutin.

A Sétif, Amar Saâdani affirme que l'élection présiden-

tuelle du 17 avril prochain constitue un rendez-vous «pour le triomphe de la démocratie en Algérie». Et, à Skikda, Belkhadem ajoute qu'en élisant Bouteflika, le peuple algérien aura «voté pour la stabilité du pays, sa cohésion, et pour un programme de développement ambitieux et de nouvelles réformes politiques». Le candidat indépendant Ali Benflis lui aussi sait répliquer et affirme également qu'il sera respectueux de la démocratie, de l'opposition et qu'il comprend «les boycotteurs» de cette élection, même s'il est pour la participation à ce scrutin.

De son côté, le candidat du parti Ahd54, Ali Faouzi Rebaïne s'est engagé lundi à Khenchela (est) de procéder, s'il est élu Président de la République, à un changement «radical», dont la révision de la Constitution. «Si vous votez le 17 avril pour moi, je vous promets de procéder à un changement

radical touchant tous les niveaux en commençant par la révision de la Constitution qui est, actuellement, en faveur des gouvernements», a-t-il ajouté. Bref, le second jour de cette campagne présidentielle, qui a vu les six candidats tenir des meetings très animés et surtout bien suivis par les jeunes, donne le ton de ce que seront les 13 prochains jours de cette campagne qui promet beaucoup de choses, dont le niveau des débats et des combats d'idées et de programmes.

«Ce sera en somme que bénéficiera pour le pays, pour les soutiens des candidats et pour les candidats eux-mêmes, puisqu'ils auront su donner une belle image de franche compétition électorale pour une élection présidentielle qui va consacrer l'enracinement de la démocratie en Algérie.

La démocratie «force one»

Le concept de démocratie n'est plus étranger à notre vocabulaire. Bien au contraire, il en fait tellement partie que tous les acteurs s'en réclament instantanément, sans qu'il ne le leur soit demandé. C'est devenu un reflexe. Un réflexe de tous les jours, un réflexe de tous les instants. Les six candidats utilisent ce concept. La classe politique qui en débat sur les diverses chaînes de TV en fait usage à profusion. Les populations également n'en sont pas en reste.

Pourrions nous dire ainsi au regard de cette profusion que l'Algérie baigne dans une culture de démocratie, dans la mise en hors jeu des intolérances, dans la recherche par l'un de l'autre ?

Quand bien même que chaque candidat tente de faire admettre que l'autre, c'est-à-dire le concurrent, enregistre un déficit de démocratie, c'est-à-dire que celui-ci est moins démocrate que lui, il n'en demeure pas moins que personne n'admet qu'on l'accuse de ne pas être un démocrate.

Plus démocrate ou moins démocrate, démocrate quand même. Il y a six candidats qui tentent chacun de gagner la confiance des populations. Une concurrence loyale. Loyale en ce sens où chacun a fait le choix de l'arme qu'il utilisera, c'est-à-dire le programme, que cela soit sur le plan politique que sur celui de l'économie.

A ce niveau, l'Algérie a bien avancé. Il n'apparaît nulle part qu'il y ait des jeux d'intrigue. Tout se passe dans la transparence, dans le champ politique, avec des populations convaincues que le choix qui sera fait sera celui des urnes. Les candidats savent qu'il y a une équité dans l'accès aux médias, dans l'accès aux salles pour faire leurs meetings. L'Etat s'est engagé à faire observer la stricte neutralité de l'administration, tandis que les moyens de contrôle sont à portée de tous. Le dépouillement sera public.

Pour le moment, nous n'en sommes pas encore à ce niveau car la campagne officielle vient juste de commencer. Nul candidat n'est le centre de gravité politique car tous bénéficient des mêmes chances.

Peut-être qu'au fur et à mesure qu'avance la campagne dans le temps, il apparaîtra un certain classement des préférences populaires, une certaine décantation à travers la consistance des programmes, mais pour le moment il y a six candidats qui viennent d'emprunter le chemin de la conquête des électeurs.

La démocratie s'exerce partout où il n'y a pas de discrimination pour y accéder. Exemple l'université, l'équilibre régional, l'accès de chaque région au développement. La démocratie ne concerne pas seulement l'expression et les comportements dans le champ politique. Accès

sans discrimination dans l'appartenance à une quelque communauté. Retenons que les effets de cette politique d'accès sans discrimination se sont traduits par un pourcentage majoritaire de l'élément féminin dans l'éducation notamment et les secteurs de la santé et de la justice.

Une échéance politique importante retient déjà les attentions. De quel côté qu'on se tourne, on découvre qu'il y a un bouillonnement d'idées. Des idées exprimées, argumentées, parfois qui frôlent l'innovation, parfois frisent l'irrationalité, mais ce sont des idées, ou des convictions, qui sont entendues, même si elles ne sont pas écouteées. C'est ça la démocratie, disent les populations. L'Algérie a donc enregistré ces dernières années une avance remarquable et remarquée qui lui confère une place appréciable dans le concert des démocraties.

L'Algérie progresse inexorablement à son propre rythme. Elle maîtrise les variables de cette progression.

Faudrait-il un modèle de démocratie unique dans le monde ? Les pays qui se sont engagés sur cette voie ont des approches différenciées selon leurs propres valeurs et se positionnent dans leur propre système référentiel et celui-ci n'est pas commun à tous. Proverbe national, tenir la canne par son milieu.

PRÉSIDENTIELLE 2014

SELON LE CHEF DE MISSION DE LA LIGUE ARABE

Constat satisfaisant et conformité aux standards internationaux

La mission d'observation de la Ligue arabe pour l'élection présidentielle du 17 avril qui s'est rendue récemment en Algérie a fait un constat «satisfaisant» du déroulement des préparatifs de la prochaine présidentielle «conformément aux standards internationaux», a affirmé lundi le chef de la mission, M. Mohamed Sbih. Dans une déclaration à l'APS en marge des réunions préparatoires de la 25ème session ordinaire du sommet arabe, M. Sbih a souhaité que la Présidentielle du 17 avril «soit un nouveau jalon qui confortera les réalisations du pays sur la voie de la consécration de la démocratie et qu'elle permette de prouver au monde entier que les pays arabes ont, eux aussi, de véritables pratiques démocratiques».

L'Algérie «a toujours été un exemple en matière de résistance depuis sa glorieuse guerre de libération, en passant par sa lutte précoce et douloureuse menée durant les années 90 contre le terrorisme, une lutte qui n'a été appréhendée à sa juste valeur que lorsque les pays arabes ont été frappés par ce fléau», a-t-il soutenu mettant l'accent sur la nécessité pour le pays de poursuivre sa marche sur cette voie et donner l'exemple une nouvelle fois à l'occasion de la prochaine présidentielle.

Selon le constat de la mission de la Ligue arabe fait lors de sa première visite en Algérie le 12 mars dernier où elle a pris connaissance de la Constitution, des dispositions de la loi organique portant régime électoral et de la manière dont ont été élaborées les listes électorales, «nous sommes en mesure d'attester du bon déroulement du processus qui est jusqu'à l'heure satisfaisant et totalement conforme aux standards internationaux», a-t-il ajouté.

M. Sbih a souligné s'être enquis de tous les aspects liés à l'élection présidentielle rappelant que la mission de la Ligue arabe avait rencontré des représentants de plusieurs ministères concernés par le processus électoral, dont ceux de la Justice, de la Communication, des Affaires étrangères et de l'Intérieur, ainsi que des membres du Conseil constitutionnel et près de 360 magistrats chargés de la supervision.

La mission a également tenu des rencontres avec les représentants de la société civile, a-t-il indiqué, regrettant de n'avoir pas pu rencontrer les six candidats à cette élection, la liste définitive des candidats n'ayant été connue que le jour de départ de la mission. Dans ce sens, il a affirmé que la deuxième visite de la mission prévue à partir du 10 avril permettra aux candidats et à leurs représentants de rencontrer, s'ils le souhaitent, les membres de la mission de la Ligue arabe.

Cette deuxième visite sera mise à profit pour suivre l'application des règles régissant le déroulement du processus électoral du début jusqu'à la fin, à travers le déploiement d'observateurs sur l'ensemble des wilayas du pays, a-t-il précisé. Des rapports seront élaborés à la fin du scrutin et soumis au Secrétaire général de la Ligue arabe, a poursuivi M. Sbih soulignant l'attachement de la Ligue arabe à l'organisation d'une élection transparente et démocratique en Algérie.

APS

Différentes thématiques proposées aux électeurs au premier jour de la campagne

Les candidats à la présidentielle du 17 avril ont proposé dimanche, au premier jour de la campagne, différentes thématiques aux électeurs, s'efforçant de les convaincre sur le bien fondé de leur programme.

Pour son premier meeting à la wilaya de Mascara, Ali Benflis, candidat indépendant, a choisi la thématique sensible de la Constitution qui renvoie à la notion de liberté, aux droits et aux devoirs. Une «Constitution consensuelle», résultat d'un dialogue «large» et «profond» et issue d'un référendum, tel est le sujet abordé par M. Benflis qui s'est engagé à associer «toutes les forces politiques et la société civile» à la réalisation de ce projet. «Ce dernier, a-t-il dit, réhabilitera un parlement qui aura toute latitude de contrôler le gouvernement, donnera naissance à un pouvoir exécutif qui n'intervient pas dans le domaine législatif, un pouvoir judiciaire indépendant et un gouvernement d'unité nationale avec une durée de vie de trois années».

Sur le plan économique, M. Benflis préconise une économie alternative basée sur l'agriculture, vocation initiale de l'Algérie ainsi que sur l'industrie et le tourisme. Ali Benflis a appelé, par ailleurs, les Algériens à l'occasion de cette présidentielle qu'il a qualifiée de décisive, à «surveiller les urnes», redoutant une «fraude» qu'il dit combattre pour préserver le choix des électeurs». M. Abdelaziz Belkhadem, représentant du candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika, a préféré, lui, évoqué à Constan-



tine, le thème central de l'équipe du président Bouteflika, la «stabilité» et le «parachèvement» de l'œuvre entamée par le chef de l'Etat dès 1999. L'élection du président Bouteflika permettra de «parachever l'œuvre de développement tous azimuts entamée en 1999», a dit M. Belkhadem qui a dressé la liste des «réalisations» de M. Bouteflika, le qualifiant d'artisan de la paix et de la stabilité retrouvées dans le pays grâce à une politique de réconciliation qu'il a su admirablement gérer et mener à bon port».

La même substance a émaillé les discours des leaders des partis TAJAMOU Amal El-Jazaïr (TAJ) et du Mouvement populaire algérien (MPA). MM. Amar Ghoul et Amara Benyounès qui ont appelé depuis Bouira, à un vote massif, en faveur du candidat Abdelaziz Bouteflika pour «assurer la continuité du développement et préserver les acquis de la sta-

bilité du pays». «Nous sommes tous appelés à assurer la continuité, à préserver et à protéger les acquis et réalisations enregistrés depuis une quinzaine d'années» ont dit les deux représentants, citant en appui à leurs propos, «la paix et la sécurité, fruits de la réconciliation nationale retrouvée». Enfin, le plus jeune candidat à la présidentielle, le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a choisi de son côté de s'adresser directement aux jeunes, plaidant pour une transition intergénérationnelle.

L'édification d'un Etat fort ne pourra se faire qu'à travers un changement par des moyens «civilisés et démocratiques en vue de concrétiser le principe de la succession des générations», a souligné M. Belaïd qui a appelé à «une participation active des jeunes à la construction d'un Etat fort et moderne».

Les candidats appellent à choisir l'homme capable de prendre en charge les préoccupations du peuple

Les candidats à l'élection présidentielle ont appelé les électeurs à choisir l'homme qui sera capable de prendre en charge les préoccupations du peuple et assurer le développement du pays.

A cet effet, le directeur de campagne du candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika, Abdelkader Sellal, a estimé à partir de Tamanrasse que «l'Algérie a encore besoin d'un homme comme Abdelaziz Bouteflika pour poursuivre son processus de développement». Il a soutenu que M. Bouteflika «a permis au pays de retrouver sa stabilité et d'amorcer son développement socio-économique», après les années du terrorisme et de la violence vécue par le pays, et ce,

grâce notamment à la politique de la réconciliation nationale. M. Sellal a exhorté tous les citoyens à se rendre massivement aux urnes le jour du scrutin «pour choisir l'homme qui a ramené la paix et la stabilité et qui a prouvé son attachement à son pays et à son peuple».

De son côté, l'autre candidat indépendant, Ali Benflis, a appelé à Aïn Témouchent à associer les jeunes dans la prise de décision et à réhabiliter l'élite au sein de la société algérienne.

«J'invite les jeunes à intégrer les centres de décision, il ne faut pas que vous ayez des tuteurs», a-t-il déclaré, ajoutant que près de 75 % de la population algérienne est constituée de jeunes dont la majorité est en quête d'emploi. Il a estimé en outre que «l'élite a été marginalisée» dans la gestion des affaires du pays «alors qu'elle peut apporter beaucoup», appelant à encourager l'élite du pays «de manière à l'empêcher de quitter le pays et convaincre ceux qui sont partis de revenir».

M. Benflis a appelé, en outre, à «préserver» les urnes et les «protéger le jour du scrutin». Les questions politiques et sociales ont également constitué les thèmes dominants des candidats et de leurs représentants au premier jour de la campagne électorale. Ainsi, le candidat Moussa Touati, président du Front national algérien (FNA), a évoqué à El Bayadh, avec les citoyens de cette wilaya, la question du pouvoir d'achat. M. Touati a plaidé pour «le changement», qui doit, a-t-il dit «s'opérer par les urnes afin d'édifier un Etat de droit et une justice sociale au service du citoyen». Pour sa part, Ali Faouzi Rebaïne, président du parti AHD 54, a évoqué à Biskra, la question de la décentralisation des pouvoirs, qui demeure, selon lui, une conjoncture primordiale vu la conjoncture actuelle du pays.

Il a indiqué que la décentralisation des pouvoirs économiques et sociaux impliquait «la décentralisation effective et la mise en place d'un nouveau découpage administratif favorisant l'initiative économique par une réhabilitation des pouvoirs exécutifs des Assemblées élues».

Le peuple algérien ne répondra pas à l'appel du boycott

Le président de la coordination nationale des enfants de chouhada (Cnec), Abdelkrim Derridj a affirmé lundi à Mascara que le peuple algérien ne répondra pas à l'appel du boycott de l'élection présidentielle du 17 avril prochain et se rendra en force aux urnes pour voter en faveur du candidat indépendant M. Abdelaziz Bouteflika. Animant un meeting de soutien à M. Bouteflika organisé à la maison de la culture de la ville de Mascara,

Derridj a estimé que «le peuple algérien est conscient des défis auxquels fait face l'Algérie actuellement et que seul M. Bouteflika pourra les affronter».

Ceci, a-t-il dit, «grâce à sa sagesse politique et son expérience puisée du combat libérateur du pays et de sa participation à l'édification nationale après l'indépendance et son abnégation à restaurer la paix et la stabilité à partir des années 90».

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

La CNSEL rappelle les règles régissant la campagne électorale

La Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle (CNSEL) du 17 avril 2014 a rappelé à toutes les parties participant à la campagne électorale qui a débuté dimanche les règles prévues par la loi organique portant régime électoral et ses textes d'application «dans un souci de veiller au bon déroulement de cette campagne».

La CNSEL «rappelle à toutes les parties participant à la campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril les règles prévues par la loi organique portant régime électoral et ses textes d'application ainsi que les différentes lois y afférentes, dans un souci d'assurer le bon déroulement de la campagne électorale et de garantir crédibilité et transparence du processus électoral», indique la CNSEL dans un communiqué. «Nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne ou mener un sondage en dehors de la période prévue par la loi», souligne le communiqué précisant que «l'utilisation de langues étrangères durant la campagne électorale et le mauvais usage des symboles de l'Etat sont interdits». «Tout candidat dispose, pour présenter son programme aux électeurs, d'un accès équitable aux supports médiatiques de télévision et de radiodiffusion nationale et locale, en fonction de la répartition définie par la Commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle», stipule la loi organique portant régime électoral. Elle prévoit, également, «le respect de l'affection des lieux de réunions et de manifestations publiques consacrés à la campagne, élaborée par la commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle et l'obtention au préalable d'autorisations auprès des services administratifs compétents». «L'Administration est tenue, en consécration des règles d'équité et d'égalité des candidats, de définir les emplacements d'affichage réservés à chaque candidat dans les délais prévus par la loi et conformément à la répartition fixée par la commission nationale de surveillance de l'élection», ajoute la



même source. «L'affichage se fait le jour, de 07h00 à 20h00 durant la période fixée pour la campagne électorale». Concernant la diffusion de circulaires et plus électoraux qui constituent également un mode de publicité électorale, la loi prévoit «le respect de la durée fixée pour la campagne électorale» et interdit l'utilisation d'un procédé publicitaire commercial à des fins de propagande durant la période électorale. En vertu des dispositions de la loi, «les chaînes de télévision satellites étrangères privées autorisées à ouvrir des bureaux en Algérie doivent se conformer aux règles d'équité et d'égalité entre candidats conformément aux principes d'égalité et à l'éthique qui requiert un traitement objectif de l'événement. Pour leur part, les candidats doivent respecter pendant la campagne électorale, les programmes électoraux qu'ils ont déposés conformément aux dispositions des articles 136 (alinéa 14) et 191 de la loi organique portant régime électoral.

«Il est interdit aux candidats d'utiliser des biens ou des moyens de personnes morales, institutions ou

organismes publics sauf dispositions législatives expresses contraires», précise la même source. En outre, «l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, des lieux de culte, des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements d'éducation, d'enseignement et de formations quelle que soit leur nature ou appartenance, à des fins de propagande électorale, est interdite». Par ailleurs, «il est interdit, à tout candidat, de recevoir d'une manière directe ou indirecte, des dons en espèce, en nature ou toute autre contribution, quelle qu'en soit la forme, émanant d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère». «Tout candidat doit s'interdire tout geste, attitude, action ou autre comportement déloyal, injurieux, déshonorant, illégal ou immoral et veiller au bon déroulement de la campagne électorale». La CNSEL a rappelé à toutes les parties concernées par le processus électoral (candidats, électeurs, administration, médias) que la campagne électorale était ouverte à tous les candidats du dimanche 23 mars jusqu'au dimanche 13 avril, conformément à l'article 188 de la loi organique portant régime électoral.

La CNSEL cite en référence les dispositions de la loi organique portant régime électoral notamment en ses articles 188 à 199, les dispositions de la loi organique sur l'information et de la loi relative aux réunions et aux manifestations publiques.

La CNSEL se réfère également au décret présidentiel portant organisation et fonctionnement de la CNSEL et au décret exécutif fixant les modalités de publicité des candidatures à l'élection présidentielle.

Abdelaziz Belaïd plaide en faveur de l'édification d'un «Etat fort»

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, candidat à l'élection présidentielle du 17 avril prochain, a plaidé dimanche à Djelfa en faveur de l'édification d'un «Etat fort» où règne la justice sociale et le respect des principes d'équité et d'égalité.

M. Belaïd a indiqué, lors d'un meeting populaire, que l'édification d'un Etat fort ne pourra se faire qu'«à travers un changement par des moyens civilisés et démocratiques en vue de concrétiser le principe de la succession des générations».

Il a ainsi promis, une fois élu, de «garantir une vie décente au citoyen, promouvoir une société ouverte sur le monde, dans laquelle règne la justice sociale et le respect de l'Etat de droit et

des principes d'équité et d'égalité». Le président du Front El Moustakbal s'est engagé à «instaurer la démocratie et la transparence, ancrer le principe de l'alternance au pouvoir et établir des bases solides pour une justice impartiale, intégrée, équitable et autonome». M. Belaïd a insisté, devant un public nombreux, sur le développement d'un projet global visant à promouvoir la jeunesse «en tant que catégorie efficace» de la société, et à lutter contre «tous les fléaux et dérives qui la guettent». Il s'agit, selon lui, de «répandre l'esprit d'initiative et de créativité chez les jeunes et de favoriser leur participation active dans la construction de la société». Il s'est par ailleurs prononcé en faveur de

l'édification d'une armée nationale forte et moderne». Il a aussi indiqué que le service national, «dont la durée sera réduite à une année», sera considéré comme un service effectif qui sera comptabilisé dans la carrière professionnelle». «Il sera également étendu, dans une première étape aux femmes ayant des diplômes universitaires», a-t-il ajouté.

Concernant le secteur agricole, le candidat a appelé à encourager la récupération des terres agricoles dans les plaines, les Hauts-Plateaux et les zones sahariennes vu la disponibilité de l'eau dans ces zones.

Il a aussi plaidé en faveur du développement des industries de transformation et alimentaires à travers la création de petites et

petites entreprises qui seront gérées notamment par les jeunes dans le cadre de différentes formules de soutien de l'Etat.

S'agissant du secteur des transports, il a insisté sur la nécessité de la restructuration des projets de transport dans un espace stratégique, intégré dans ses différentes composantes (transport aérien, ferroviaire, maritime et terrestre).

Il a souligné ainsi la nécessité de développer le secteur du rail.

Auparavant, le président du Front El Moustakbal a fait une halte au niveau de la localité d'Aïn Maâbad (100 km du chef-lieu du wilaya) où il a effectué un travail de proximité pour expliquer aux citoyens son programme électoral.

A Khenchela, Rebaïne s'engage pour des changements «radicaux»

Le candidat à la présidentielle du parti Ahd 54, Ali Fawzi Rebaïne s'est engagé hier à Khenchela (Est) de procéder, s'il est élu président de la République, à un changement «radical», dont la révision de la Constitution. «Si vous votez le 17 avril pour moi, je vous promets de procéder à un changement radical touchant tous les niveaux en commençant par la révision de la Constitution qui est, actuellement, en faveur des gouvernements», a déclaré M. Rebaïne dans un meeting animé au deuxième jour de la campagne électorale dans la maison de la culture «Ali Souaïhi». «Je m'engage à ce que le nouveau président n'aura plus le statut de premier magistrat du pays afin qu'il soit lui-

même un simple justiciable. Mais cette proposition ne peut être concrétisée, si la jeunesse ne donne pas la chance à l'opposition de gérer le pays», a-t-il expliqué. M. Rebaïne a ajouté que son programme électoral plaide pour un régime de type présidentiel avec des élections au suffrage universel pour un mandat de 5 ans, sans limitation, avec un renforcement des contre-pouvoirs démocratiques. Il a suggéré également pour que les magistrats membres du Conseil constitutionnel soient désignés à vie, «afin de leur éviter», a-t-il assuré, les pressions émanant de l'administration ou des politiques».

APS

SAHLI : «Les Algériens iront voter et ne permettront jamais la confiscation de leur droit électoral»

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a déclaré dimanche à Bir Mokadem (40 km à l'ouest de Tébessa) que les Algériens iront aux urnes le 17 avril prochain «parce qu'ils ne permettront jamais la confiscation» de leur droit électoral. Animant un meeting à la maison de jeunes pour le compte du candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika, M. Sahli a indiqué que le prochain scrutin se déroulera «dans un contexte particulier, caractérisé par des conspirations internes et externes visant le pays, comme en témoignent les événements de Ghardaïa et ceux survenus à nos frontières Est». C'est pourquoi, a-t-il ajouté, le peuple algérien se dirigera «massivement» vers les bureaux de vote «pour défendre son droit électoral en toute transparence». M. Sahli a affirmé que le nom de Bouteflika «restera à jamais lié aux grandes réalisations politiques, économiques et sociales qu'a enregistrées le pays depuis 15 ans». Il a également affirmé que le candidat Bouteflika est «l'homme approprié pour cette période» car, a-t-il dit, «c'est lui qui peut garantir un consensus et relever les défis qui attendent l'Algérie». M. Sahli a précisé que «le programme du candidat Bouteflika accorde une grande importance à la stabilité». Ce programme, a-t-il expliqué, vise «cinq objectifs: le renforcement de la démocratie, la consolidation de la stabilité du pays, la revalorisation de la ressource humaine, la création d'une économie émergente dans le cadre d'une approche de développement durable et le renforcement des liens de solidarité nationale». Le programme englobe aussi, a poursuivi M. Sahli, «la promotion de l'identité nationale avec ses trois composantes: l'arabité, l'amazighité et l'islam», «rejeté toute forme d'exploitation politique», et soutient l'indépendance de la justice et «la lutte contre la corruption».

Le FNA s'oppose à l'option du boycott

Le président du Front national algérien (FNA), Mousa Touati, candidat à l'élection présidentielle du 17 avril prochain, s'est dit hier à Adrar, «opposé à l'option du boycott», appelant ses militants et les Algériens à voter le 17 avril prochain. «Au lieu que des partis politiques et autres parties prônent le choix du boycott, ils gagneraient à convaincre leurs militants et les Algériens à aller voter dans la mesure où le peuple ne peut en aucun cas exercer son pouvoir, consacrer et jouter de sa souveraineté par le boycott», a affirmé M. Touati dans un meeting régional animé à la maison de la Culture d'Adrar au 2^e jour de la campagne électorale. «La souveraineté et le pouvoir du peuple, lequel aspire à un Etat fort et république, sont représentés par l'urne, d'où l'obligation de voter», a encore souligné le président du FNA qui «refuse la politique de la chaise vide et de l'attentisme». Pour le président du FNA, le vote est également un moyen, pour le peuple et la jeunesse, de se rebeller contre la hogra et l'exclusion». Dans ce sillage, M. Touati a exhorté la jeunesse algérienne, appelée à porter «le flambeau de l'Algérie de demain», de mener un «combat permanent et sans relâche contre la marginalisation et la hogra». «Le FNA refuse que la jeunesse algérienne, avide d'une vie digne et respectable, soit soudoyée par une quelconque partie ou par le «pouvoir de l'argent»», a indiqué le président du parti, exhortant ainsi les jeunes de la wilaya d'Adrar à «ne pas se soumettre au plus offrant». Il a regretté cependant que la «paupérisation» des populations, offre «l'occasion au «pouvoir de l'argent» d'exercer son autorité sur les couches les plus démunies», dénonçant cette situation qui «propage au sein de la société algérienne la culture du mercantilisme». «Les Algériens ont vaincu le colonialisme et les bachaghas et demeurent de ce fait capables de mener une révolution et une rébellion par des moyens pacifiques afin de provoquer le changement», a estimé M. Touati, affirmant en outre que son parti aspire à un Etat où «la souveraineté du peuple sera consacrée et respectée». Par ailleurs, M. Touati a appelé à libérer le secteur de l'audiovisuel, au même titre que les autres secteurs de l'économie.

COMMERCE

Inquiétante réapparition des marchés informels à Alger

Alger connaît une inquiétante réapparition des marchés anarchiques en dépit des mesures prises par les ministères du Commerce et de l'Intérieur pour éliminer ces espaces dont l'émergence demeure étroitement liée aux difficultés que rencontrent les jeunes pour l'obtention de locaux leur permettant d'exercer leur activité dans les normes.

Par-ci par-là, les vendeurs à la sauvette ont réussi à investir les trottoirs et les espaces publics d'où ils ont été chassés, durant la campagne d'élimination des marchés informels initiée en 2012, au grand dam des commerçants réguliers qui croyaient avoir été débarassés de concurrents déloyaux.

A Ain Naâdja dans la commune de Gué de Constantine, Mohamed, propriétaire d'un magasin de prêt-à-porter est «très contrarié» par le retour de ces vendeurs illégaux.

A Bab Ezzouar, les jeunes rencontrés dans divers points de ventes informels, avouent ne pas avoir le choix, puisque les espaces légaux promis tardent à voir le jour. En plus des anciens marchés anarchiques, de nouveaux ont fait leur apparition de façon progressive à travers les différentes communes de la wilaya d'Alger. Ces nouveaux marchés anarchiques se sont installés dans différentes communes d'Alger notamment au niveau du site situé en face du marché couvert de la commune d'Aïn Taya, qui a été détourné par une trentaine de commerçants illégaux pour vendre différentes marchandises ainsi que celui de la cité Cosider dans la commune d'Alger-Plage qui accueille un nombre important de citoyens, ce qui encourage les vendeurs illégaux à s'y installer.

Le chef du service de contrôle des marchés de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, Djaâti Mohamed-Tahar a indiqué que les services de la direction avaient enregistré le retour de 36 marchés parallèles sur un total de 127 éliminés depuis le lancement de l'opération d'éradication de ce type de marchés en 2012.

1483 commerçants illégaux exercent dans ces espaces, a précisé M. Djaâti, soulignant que le retour de ces marchés était principalement dû au fait que ces vendeurs n'avaient pas bénéficié de locaux pour pouvoir exercer de façon légale.

«L'opération d'attribution de locaux commerciaux au profit des jeunes se poursuit toujours», a-t-il rappelé, soulignant qu'elle «est tributaire de la réception des locaux et des marchés en cours de réalisation à travers les différents communes de la wilaya». «La prise en charge de cette catégorie est une question de temps et elle pourra prochainement exercer dans un cadre légal», a-t-il dit. Dans ce contexte, M. Djaâti a révélé l'apparition de 24 nouveaux marchés anarchiques à Alger regroupant 807 commerçants illégaux.

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada avait affirmé précédemment que plus de 835 marchés anarchiques ont été éliminés au niveau national en 2013, annonçant la réalisation de pas moins de 1 000 nouvelles structures commerciales destinées aux commerçants des marchés anarchiques dans le cadre du programme national d'éradication des marchés anarchiques, lancé en août 2012 par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, en coordination avec le ministère du Commerce.

ILS RÉCLAMENT LA RÉGULARISATION DE LEUR SITUATION PROFESSIONNELLE Les marchands de la Pêcherie sortent de leur réserve

Le président de la Commission nationale des marins pêcheurs, Hocine Bellout, a plaidé hier à Alger, pour la régulation de la situation des quelque 200 propriétaires de camions et autres véhicules marchands qui faute d'aires de stationnement n'arrivent plus à accéder à leur lieu de travail au sein de la pêcherie de la capitale.

D'après M. Bellout, cette situation oblige les marchands à exercer dans "l'illégalité" en stationnant à l'extérieur de la poissonnerie dans des parkings improvisés et dépourvus des moindres conditions d'hygiène, ce qui expose le consommateur à de multiples risques sanitaires.

«La grande partie de ces marchands sont des jeunes ayant bénéficié des différents dispositifs d'aides à l'emploi à l'image de l'Ansej, la Cnac et l'Angem. Ces derniers qui désirent régulariser leur situation professionnelle vis-à-

TRANSPORT

Poursuite du débrayage des cheminots à Alger, négociations en cours

Les négociations entre direction et syndicat des cheminots algériens se poursuivaient hier en début d'après-midi à la direction de la SNTF pour désamorcer une grève entamée dimanche à minuit des travailleurs qui a paralysé le trafic ferroviaire, a-t-on appris à la gare de l'Agha.

L'accès de cette gare, près du port d'Alger, était fermé aux usagers, très courtisés par des chauffeurs de taxis clandestins, venus offrir leurs services pour les lignes des banlieues est et ouest.

Silencieux, soigneusement rangés, les trains étaient à quai à la gare de l'Agha. Les traditionnels usagers des trains de banlieue ne comprenaient pas «ce deuxième débrayage», selon l'un d'eux.

«Trop, c'est trop! Chaque fois c'est la grève. Il faut qu'ils arrivent à s'entendre entre eux une bonne fois pour toutes afin qu'ils cessent de nous prendre à chaque fois en otages», s'emporte un jeune qui voulait prendre le train pour Béjaïa. «La grève a commencé dimanche à minuit. Elle a mobilisé tous les personnels en activité et elle est en vigueur sur tout le territoire national. Son issue dépendra de la réponse de la direction de la société à notre revendication», a affirmé un agent de cette



gare du centre-ville de la capitale. Les cheminots, selon lui, réclament un rappel de 36 mois de salaire. «Selon la nouvelle grille des salaires en vigueur depuis 2009, nous devons bénéficier d'un rappel de 42 mois, dont six mois ont été versés entre janvier et mars 2014. L'entreprise refuse de verser les 36 mois restants sous prétexte qu'elle n'a pas les moyens financiers nécessaires», indique cet agent à la gare Agha. «Les grévistes, indique-t-il, sont déterminés à poursuivre le mouvement jusqu'à la satisfaction entière de leur revendication. Si l'entreprise n'a pas les moyens financiers pour garantir nos droits légitimes, elle n'a qu'à faire appel à la tutelle», souligne-t-il.

Les voyageurs étaient dans la journée d'hier dans l'expectative, les trains de banlieues étant à l'arrêt. Tôt hier dans la matinée, à la gare de Ain Naâdja, les habitués des trains Alger-Blida-El Affroun ont dû chercher d'autres moyens de transport pour rallier

la capitale, selon un voyageur. Le débrayage des travailleurs de la SNTF, du moins de la région d'Alger, est dû à des revendications salariales, confirme à l'APS le directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah.

«Nous sommes en train de négocier avec les représentants des cheminots, qui demandent un rappel (des salaires) de 36 mois», précise-t-il. Selon M. Bendjaballah, «la direction (de la SNTF) n'a pas les moyens (financiers) de satisfaire cette demande pour 12 000 agents» que compte l'entreprise. «Nous allons soumettre tout cela à la tutelle», souligne-t-il.

Hier aux environs de 12h30, «les négociations sont toujours en cours» avec les représentants des travailleurs, a-t-il fait remarquer. Les travailleurs de la SNTF avaient observé en 2011 un débrayage de plusieurs jours pour revendiquer une hausse des salaires avec effet rétroactif, dont le versement du rappel à partir de 2009.

BOUIRA

L'étude du nouveau plan de circulation nécessite plus d'approfondissements

L'étude relative au nouveau plan de circulation de la ville de Bouira, visant à fluidifier la circulation automobile, nécessite «plus d'approfondissement», a indiqué hier le wali, Nacer Maskri.

«Après avoir évalué la seconde phase présentée par le bureau d'études en charge d'élaborer ce plan, nous avons constaté qu'elle nécessite plus d'approfondissements pour mesurer l'incidence de ce plan sur toute la ville», a indiqué M. Maskri, lors d'une réunion ayant regroupé les différents services concernés par ce projet.

La réunion a permis aux différentes parties d'examiner l'étude effectuée à cet effet et de soulever plusieurs lacunes relatives à l'organisation de la circulation routière dans cette ville. Les intervenants étaient unanimes à souligner l'impératif d'éradiquer les points noirs qui gênent la circulation automobile et de créer des déviations, des sens giratoires, des trémies et des ponts dans plusieurs endroits pour désengorger la ville qui ne cesse de connaître d'énormes embouteillages à longueur de journée.

Parmi les points sensibles évoqués lors de cette rencontre, figurent notamment la sortie sud de la ville au niveau

d'oued D'hous, l'ancienne gare routière, la sortie ouest et l'ancien centre ville de Bouira. «Nous vous demandons d'approfondir davantage votre constat en procédant à un comptage automatique de véhicules sortant et entrant dans la ville de Bouira pour déterminer ensuite les actions à entreprendre le plus rapidement possible», a lancé le chef de l'exécutif à l'adresse des responsables du bureau d'études en charge du projet. Le même responsable a également insisté sur l'adaptation du nouveau plan de circulation à l'extension que connaît actuellement la ville, dans le cadre de la réalisation de nombreux projets de développement local.

Il a en outre exhorté les responsables du secteur des travaux publics à lancer l'opération de revêtement des axes routiers dégradés au niveau de la ville, et de mettre en place des panneaux de signalisation, notamment lumineux, ainsi que des baliseurs pour organiser la circulation des véhicules.

Présentée depuis plusieurs mois, la première étape de ce projet a porté, notamment sur la collecte de données nécessaires pour la mise en place de ce nouveau plan de circulation en adéquation avec le plan d'aménagement de la ville.



vis des autorités de régulation et de contrôle réclament l'extension de l'espace qui leur est alloué au sein de la Pêcherie qui ne peut actuellement accueillir plus de 40 véhicules» a ajouté l'intervenant.

Par ailleurs, M. Bellout qui est intervenu lors d'une conférence au siège de l'Ugcaa, a déploré le non-respect de la taille marchande des poissons et le recours de certains pseudo-marins à des pratiques illégales de pêche à l'image de l'utilisation de la dynamite et des filets dérivants.

A cet effet, l'intervenant a lancé un appel en direction du ministère du Commerce pour renforcer le contrôle au niveau de la Pêcherie afin de préserver la santé du consommateur et veiller au respect des droits des pêcheurs.

MISE EN CONCURRENCE DE 31 NOUVEAUX PÉRIMÈTRES D'HYDROCARBURES

Intérêt croissant des entreprises pétrolières internationales

Le programme de développement de l'énergie engagé par l'Algérie booste l'investissement étranger. Pour preuve, le dernier appel d'offres pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures lancé par le pays suscite l'intérêt croissant des entreprises pétrolières internationales. C'est ce qu'a déclaré, le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, au cabinet de recherche économique et de conseil, Oxford Business Group, l'un des leaders de l'information économique et financière sur les économies émergentes.

Le ministre s'est félicité du succès de l'appel d'offre sur la mise en concurrence de 31 nouveaux périmètres englobant des ressources en hydrocarbures conventionnels et non conventionnels situés dans quatre bassins sédimentaires du pays. Affirmant que plusieurs entreprises internationales ont déjà manifesté leur intérêt à y participer, Yousfi, a assuré que « le nombre de participants témoigne de l'intérêt qu'ont ces sociétés pour l'investissement dans notre pays ». Selon lui, « les entreprises pétrolières internationales désirent participer à l'appel d'offres car l'Algérie a démontré un potentiel très fort pour l'avenir de l'énergie ».

Il a expliqué que « l'investissement est stimulé par la réforme de la loi relative aux hydrocarbures mais aussi par le nombre et la qualité des découvertes faites au cours de 2013 ». Et d'ajouter : « L'année dernière, le pays a vu les activités d'exploration pétrolière augmenter de 50% y compris les projets visant de nouveaux horizons, tels que des explorations à 5 000 mètres de profondeur ».

L'une des plus importantes découvertes a été un gisement de pétrole dans la région de Tamguid Messaoud, près du champ mature Hassi Messaoud, contenant 1,3 milliard de barils de pétrole », a indiqué le ministre. Ainsi, « outre l'exploration dans les zones matures, la compagnie nationale algérienne des hydrocarbures Sonatrach a exploré avec succès le sud-ouest du pays », a poursuivi Yousfi. « Les résultats ont été très positifs et nous avons découvert environ 550 millions de tonnes de pétrole ; une quantité trois fois supérieure à celle découverte en 2012 », a-t-il souligné, précisant que « l'Algérie »

a mis en place tous les éléments nécessaires pour doubler la production de gaz à moyen terme ». En plus des ressources hydrocarbures et des futures énergies renouvelables, « notre pays dispose également de quantités appréciables de charbon ainsi que de réserves prouvées en uranium suffisantes pour faire fonctionner des centrales nucléaires ».

De même, a rappelé le ministre, « un programme de production d'électricité à partir du nucléaire sera mis en œuvre avec une première centrale à l'horizon 2025-2030 ». Abordant la stratégie pour les mois à venir, le ministre de l'Energie et des Mines a relevé que « l'objectif est de multiplier l'effort d'exploration dans toutes les régions du pays et de se lancer dans l'exploitation des champs non conventionnels qui représentent à eux seuls d'énormes ressources. L'Algérie dispose d'environ 100 TCF de gaz techniquement récupérable ainsi que d'une dizaine de milliards de barils de pétrole qu'il conviendrait d'exploiter ». Le ministre a mis l'accent sur les efforts des pouvoirs publics et « leur volonté pour développer les énergies renouvelables, principalement dans le solaire ». Le programme d'utilisation des énergies renouvelables est ambitieux.

Il permettra à terme « de dégager des disponibilités supplémentaires d'hydrocarbures qui viendront renforcer le potentiel d'exportation de l'Algérie », a assuré le Ministre de l'Energie. Il est bon de rappeler que l'interview du ministre de l'Energie et des Mines sera publiée dans le chapitre dédié au programme de développement du secteur énergétique algérien dans l'édition 2014 du rapport économique prochainement publié par Ox-



ford Business Group. The report : Algeria 2014 étudiera l'efficacité de cette stratégie destinée à doubler la production d'énergie. L'objectif de cette politique est à la fois de faire face à la demande nationale croissante tout en continuant à assurer un niveau d'exportation qui puisse permettre le financement du développement socio-économique de l'Algérie.

The Report : Algeria 2014 constituera, ainsi, un outil fondamental pour la promotion du pays à l'international et un moyen de communication sur les opportunités d'investissement. Le rapport sera disponible en version imprimée et aussi consultable online.

FINANCES

20 banques et 9 établissements financiers opèrent en Algérie

Le système algérien des finances compte au 2 janvier 2014 une liste de 20 banques et 9 établissements financiers agréés ayant actuellement en Algérie, selon la liste diffusée par la Banque d'Algérie et publiée au Journal officiel n°13. Les banques agréées en Algérie, sont la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire algérien (CPA), la Banque algérienne de développement rural (Badr), la Banque de développement rural (BDR), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep), la Banque Al Baraka d'Algérie, la Citybank N. A Algeria (succursale), Arab Banking Corporation-Algérie, Natixis-Algérie, Société générale-Algérie, Arab Bank PLC-Algérie (suc-

cursale), BNP Paribas Al-Djazaïr, Trust Bank-Algeria, The Housing Bank For Trade and Finance-Algeria, Gulf Bank Algérie, Fransabank Al-Djazaïr, Crédit agricole corporate et investissement Bank-Algérie, Hsbc-Algérie (succursale) et Al Salam Bank-Algérie. Les établissements financiers agréés sont au nombre de 9. Il s'agit de la Société d'effacement hypothécaire (SRH), Société financière d'investissement, de participation et de placement (Sofinance), Arab Leasing Corporation (ALC), Maghreb Leasing Algérie (MLA), Cetelem Algérie, Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma), Société nationale de Leasing (SNL-SPA), Ijar Leasing Algérie-SPA et El Djazaïr Ijar-SPA.

ASSURANCES

Hausse de 15% du chiffre d'affaires en 2013

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances en Algérie a progressé durant l'année 2013 de 15% comparativement à 2012 à 113,9 milliards (mds) de DA, apprend-on lundi auprès du Conseil national des assurances (CNA).

Le chiffre d'affaires du marché direct du secteur s'est élevé à 113,9 mds de DA contre 99,3 mds de DA en 2012, dépassant les dernières prévisions de clôture estimées à 109,4 mds, indique le CNA dans sa dernière note de conjoncture obtenue par l'APS.

En y ajoutant le montant des acceptations internationales de la Compagnie centrale de réassurance (CCR) qui avoisine 2,6 mds de DA, le chiffre d'affaires globale atteint

un montant global de 116,6 mds de DA. Les assurances dommages ont continué à produire l'essentiel des primes d'assurance en 2013 avec une part de marché de 93%, totalisant un chiffre d'affaires de 105,9 mds DA contre 92,8 mds DA à la même période de 2012 (+14%).

En dépit de la baisse des importations de véhicules en 2013 (-3,5% en valeur et -8,4% en nombre), la branche assurance automobile a progressé de 16,6% par rapport à 2012. Cette branche représente 58% des assurances dommages avec une production de 61,3 mds DA, selon le CNA. La production de l'assurance IRD (incendie, et risques divers) a réalisé quant à elle un chiffre d'affaires de 10,3 mds

de DA en 2013 en évolution de 12,4% comparativement à 2012. Les risques incendie et construction occupent près de 70% du portefeuille de la branche IRD et marquent une évolution de 8%.

Par ailleurs, les assurances contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat) ont enregistré une hausse de 23% par rapport à 2012 et représentent ainsi 6% du chiffre d'affaire de la branche IRD.

Quant aux assurances transport, elles ont connu une progression de 3% au cours de l'année écoulée. L'assurance « transport terrestre » représente 65% de cette branche.

Par ailleurs, l'assurance « transport aérien » marque, par contre, une baisse de 18%

engendrée principalement par les régressions occasionnées par les assurances de responsabilité civile des véhicules aériens et de corps aérien.

La branche « Risques agricoles » a, de son côté, réalisé une hausse de 24% grâce notamment à la performance de l'assurance « animale et végétale » (+28%), de l'assurance des engins et matériel agricole (+28%), selon la note du CNA.

Selon les données du CNA, l'assurance-crédit a marqué une nette hausse de 49% par rapport à 2012, tirée par la production de l'assurance « crédit immobilier » qui affiche une progression importante de 89%.

A N P

BLIDA Portes ouvertes sur l'Ecole supérieure des transmissions de Koléa

Des portes ouvertes sur l'Ecole supérieure des transmissions (EST) Abdelhafid Bousoouf de Koléa (Tipasa) sont organisées lundi au Centre d'information territorial de l'Armée nationale populaire de Blida pour informer le grand public, notamment les jeunes sur l'intérêt de l'armée des transmissions. A l'ouverture de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 27 mars, le commandant de l'Ecole, le général Bedjghit Farid, a indiqué que cet événement est destiné « au grand public qui veut s'informer sur l'armée des transmissions, qui constitue le nerf de toute guerre, ainsi qu'aux jeunes bacheliers désirant acquérir une formations en la matière, et s'enquérir des conditions d'accès à l'école ». « L'EST est un pôle de formation historique », a souligné cet officier supérieur qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, soulignant qu'il s'agit de la première école créée, le 8 août 1956, en pleine guerre de libération nationale, en vue de renforcer les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en cadres qualifiés dans les transmissions, « considérées comme un élément indispensable dans les guerres modernes ». « D'où l'obligation pour nous », a-t-il dit, « de continuer sur cette lancée, en veillant à la formation de l'élite de demain, avec toute la rigueur et le rationalisme nécessaires, en incluant l'histoire aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ». Ces portes ouvertes ont donné lieu à une exposition sur cette école prestigieuse et sur le corps des transmissions et son développement, depuis la guerre de libération jusqu'à nos jours. Le public a eu, à l'occasion, un aperçu sur le matériel des transmissions utilisés lors des exercices de l'ANP, ainsi que sur les équipements technologiques de pointe exploités dans la formation des élèves. La première école des transmissions algériennes a été fondée le 8 août 1956 à Nadhor (Maroc), avant son renforcement par une deuxième école, en 1958, au niveau de la base de l'Est de l'ALN en Tunisie. C'est au lendemain de l'indépendance, en 1963, que fut créée l'Ecole militaire des transmissions à Beni Messous (Alger), pour être ensuite transférée à Bouzahré (Alger). Elle a connu plusieurs dénominations, avant sa transformation en une Ecole supérieure des transmissions en 2008, et sa mise sous la tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'EST assure des formations dans la pratique des communications militaires, la guerre électronique et les systèmes d'information au profit, entre autres, des élèves officiers actifs et des soldats des unités de l'ANP.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'AIR DE TAFRAOUI: Sortie en juin de la 1^{re} promotion du système LMD

La première promotion du système LMD, en formation au niveau de l'Ecole supérieure de l'air de Tafraoui (Oran), sortira en juin prochain, a annoncé lundi son commandant, le Général Hamid Boumaïza. « Parmi un nombre de promotions, dont la sortie est prévue cette année, figure la première promotion de stagiaires ayant suivi une formation selon le système 'Licence, Master, Doctorat', a indiqué le commandant de cette école, en marge de l'ouverture des journées « Portes ouvertes sur les forces aériennes », présidées par le Commandant de l'Air, le Général Abdelkrim Douaïssia. L'école de Tafraoui, a souligné le même officier supérieur, est en train d'actualiser les méthodes de formation et de développer ses moyens pédagogiques pour répondre aux exigences de la modernisation des forces aériennes nationales. Dans ce cadre, cet établissement militaire, qui forme également des pilotes ingénieurs, exécute un plan de modernisation permettant l'acquisition de moyens incitant les stagiaires à l'innovation et à développer leurs capacités en la matière. L'école a bénéficié également d'autres moyens importants comme les simulateurs de vol, qui contribuent, d'une part, à la promotion de la qualité de formation et, d'autre part, à la rationalisation de l'utilisation des moyens pédagogiques, a souligné le Général Boumaïza. Les représentants des médias ont suivi plusieurs exposés sur les différentes étapes de la formation dans cette institution militaire, les spécialités proposées aux jeunes ainsi que des prototypes d'appareils utilisés par les forces aériennes.

APS

Pétrole Baisse des cours du pétrole en Asie

Les cours du pétrole se repliaient hier matin en Asie après la publication d'un indicateur chinois sur la production manufacturière au plus bas depuis huit mois.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai cédait 19 cents à 99,27 dollars US, et le baril de Brent de la mer du Nord, même échéance, lâchait 18 cents à 106,74 USD.

Un indicateur publié par la banque HSBC, lundi matin, indique que la production manufacturière s'est de nouveau contractée en mars, à 48,1, soit le niveau le plus bas depuis huit mois.

Vendredi, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai s'était apprécié de 56 cents, à 99,46 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai avait fini à 106,92 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 47 cents.

Les prix du pétrole stables dans un marché inquiet pour l'indice PMI en Chine et la situation en Crimée

Les prix du pétrole ouvraient stables lundi en cours d'échanges européens, partagés entre un mauvais indicateur économique en Chine et les risques d'aggravation de la crise en Crimée.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 106,85 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, cédait à peine 7 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance grimpait 18 cents, à 99,64 dollars.

«La faiblesse de l'indice PMI en Chine continuait d'inquiéter les opérateurs, qui craignent un ralentissement de la demande dans la deuxième économie mondiale au cours des prochains mois», expliquaient les experts.

En effet, la production manufacturière en Chine a de nouveau reculé en mars, enregistrant sa plus forte contraction depuis huit mois, selon un indicateur provisoire publié lundi par la banque HSBC.

L'indice PMI des directeurs d'achat calculé par HSBC a atteint 48,1 en mars, après 48,5 en février. Un chiffre supérieur à 50 marque une expansion de l'activité manufacturière, tandis qu'un indice inférieur à ce seuil signale une contraction.

Les opérateurs du marché pétrolier observent avec attention l'évolution de l'économie en Chine, cette dernière étant le deuxième consommateur mondial de brut.

Les dirigeants du G7 se réunissaient hier soir à La Haye à l'initiative du président américain Barack Obama en marge d'un sommet sur la sécurité nucléaire alors que les forces russes ont pris à l'aube une nouvelle base ukrainienne sur la péninsule de Crimée. La Russie, l'un des plus gros producteurs mondiaux d'hydrocarbures, fournit environ 30% des importations de gaz et de pétrole de l'Union européenne.

APS

Sur les 20 pays les plus pauvres du monde, un seul ne se trouve pas en Afrique

Parmi les 20 pays les plus pauvres au monde, un seul n'est pas situé en Afrique, révèle une récente étude comparative de ces pays où le Produit intérieur brut a été le plus faible en 2013.

Sur les vingt pays les plus pauvres au monde, selon le classement des PIB et du nombre d'habitants, l'Afghanistan est l'unique pays qui ne soit pas en Afrique, continent qui regorge pourtant de richesses, précise l'étude. L'Afghanistan compte près de 33 millions d'habitants pour un PIB de 20,65 milliards de dollars en 2013, mais affiche une des plus faibles espérances de vie, 50,1 ans.

Le Malawi est le pays qui détient le triste record du PIB le plus faible avec 3,68 milliards de dollars pour 17,11 millions d'habitants. Sans accès à la mer, au sud-est de l'Afrique, le pays a même vu son PIB par habitant dégringoler de 14% en 2013 et quelque 81,3% des personnes vivent avec moins de 1,25 dollar par jour, selon les Nations unies.

La République démocratique du Congo (RDC), en second rang affiche un PIB de 18,56 milliards de dollars pour presque 77 millions d'habitants.

Près de 87% de la population vit avec moins de 1,25 dollar par jour, c'est le pire ratio mondial. Heureusement, le pays a connu une croissance de 7,6% en 2013, souligne l'étude.

Suivre le Burundi, minuscule pays de 9 millions d'habitants situé au centre de l'Afrique sur un plateau montagneux. Le Burundi affiche un PIB d'à peine 2,68 milliards de dollars avec 81,3% des habitants vivent avec moins de 1,25 dollar par jour dans le pays.



Il a, toutefois, connu une croissance de 8,25% en 2013 et le PIB par habitant a progressé de 5,7%, précise l'étude.

Situé en Afrique de l'Ouest, le Niger affiche un PIB de 7,3 milliards de dollars pour 16,6 millions d'habitants. Avec sept enfants par femme, le pays détient le record mondial du taux de fécondité, ce qui entraîne des difficultés de développement. Le PIB par habitant a toutefois progressé de 7,75% en 2013.

La République centrafricaine, en proie à l'instabilité politique depuis fin 2013, est le cinquième pays le plus pauvre au monde avec un PIB de 2,05 milliards de dollars pour 4,61 millions d'habitants.

Le large de la côte est de l'Afrique, Madagascar ne parvient pas à sortir de la pauvreté. Le PIB par habitant, de 458 dollars, n'a progressé que de 1,5% en 2013 et près de 81,3% des 23 millions d'habitants vivent avec moins de 1,25 dollar par jour.

Les principales ressources du pays sont le tourisme et les produits agricoles (vanille, café, cacao...).

La Gambie au septième rang compte à peine 1,88 million d'habitants et son PIB n'a même pas dépassé le milliard de dollars en 2013 et il est en recul. 75% de la population vit de l'agriculture de subsistance et le PIB par habitant a baissé de 3,95% l'an dernier.

Le Liberia compte 4,08 millions

d'habitants pour un PIB de presque 2 milliards de dollars en 2013. 83,8% de la population vit avec moins de 1,25 dollar par jour, c'est le deuxième pays le moins bien classé sur ce critère après la République démocratique du Congo.

A la neuvième place figure l'Ethiopie avec 88,85 millions d'habitants en 2013 et fait partie des pays les plus pauvres d'Afrique. Avec un PIB de 47,34 milliards de dollars, le PIB par habitant apparaît du coup relativement faible, mais le pays a connu une forte croissance l'an dernier, à 11,3%. L'Ethiopie est devenue depuis quelques années la destination à la mode des sous-traitants du textile ou de l'industrie.

Dixième, l'Erythrée est indépendante depuis 1993 et affiche un PIB de 3,44 milliards de dollars pour une population de 6,33 millions d'habitants.

Près de 61,3% de la population a moins de 24 ans et le pays demeure l'un des plus pauvres du monde, en dépit d'une croissance de 11,19% l'an dernier.

Viendront par la suite la Guinée-Bissau (PIB 545,96 dollars/h population 1,61 million), la Guinée (588,22 dollars/h population 11,13 millions), l'Ouganda (613,79 dollars/h population 36,82 millions), l'Afghanistan et le Mozambique (PIB 640,4 dollars/h population 22,91 millions).

ARCHÉOLOGIE: 135 millions de dollars d'aide du Qatar au Soudan

Le Soudan, riche en sites archéologiques mal exploités, a obtenu une aide de 135 millions de dollars du Qatar, a annoncé dimanche un responsable soudanais.

Cet argent servira à financer 29 projets, dans la réhabilitation d'anciennes reliques, la construction d'un musée et une étude sur la langue de l'ancienne civilisation de Meroé, a précisé Salaheddine Ahmed, coordinateur du programme. Selon ce responsable, ces fonds seront également utilisés pour financer les travaux de plusieurs missions archéologiques étrangères et locales

sur cinq ans.

«C'est le plus gros financement de tous les temps pour les antiquités soudanaises», s'est félicité M. Ahmed, chef des musées du Soudan, selon lequel le programme va jeter les bases d'un tourisme archéologique dans son pays.

Le Soudan compte de petites pyramides mal découvertes au nord de Khartoum qui contrastent avec la grandeur de celles de l'Egypte pharaonique qui a occupé la région pendant 500 ans jusqu'à l'an 1.000 A.C. Deux sites soudanais figurent sur la liste de l'héritage mondial de l'Unesco: Jebel Barkal et les

tombes environnantes et d'autres reliques de la civilisation de Napatan et de Meroé qui a succédé à l'ère pharaonique au Soudan.

De petites pyramides à Meroé et des sites environnants, dont ceux de Naqa et Moussawarat, figurent également sur cette liste. Les premières fouilles au Soudan ont eu lieu il y a cent ans, bien plus tardivement qu'en Egypte et qu'en Grèce.

Des missions françaises, polonaises, allemandes et autres participent à des fouilles dans le nord du Soudan et vont toutes bénéficier des fonds du Qatar.

LIBYE: L'équipage du pétrolier contrebandier remis à la police à Tripoli

L'équipage d'un pétrolier contrebandier restitué samedi par la marine américaine à la Libye, ainsi que trois Libyens qui étaient à bord, ont été remis dimanche à la police à Tripoli, a rapporté l'agence libyenne Lana. La marine libyenne qui avait pris le contrôle du navire samedi a remis à la police judiciaire les 21 membres d'équipage de différentes nationalités ainsi que trois Libyens qui les accompagnaient à bord du bateau, a indiqué l'agence. Selon le porte-parole du procureur général libyen, al-Seddik al-Sour, le capitaine du navire ainsi que les trois Libyens qui étaient à bord étaient interrogés dimanche. Washington avait annoncé samedi avoir remis aux forces de sécurité libyennes le pétrolier chargé de brut acheté illégalement à des rebelles autonomistes de l'est libyen.

BAB EL- OUED

4 ans de prison pour les dealers

C'est au cours d'un contrôle de routine effectué par les éléments de la Sûreté que deux frères ont été arrêtés.



A. Ferrag

Mohamed âgé de 40 ans, avait sur lui une plaque de 10 g, une quantité de kif traité, quinze doses destinées à la vente, et son frère Karim âgé de 38 ans était en possession de plus de 500 grammes de kif traité et deux boîtes de comprimés de psy-

chotropes destinés à la commercialisation. Les deux frère Mohamed et Karim sont des repris de justice notoires et récidivistes, pris en flagrant délit.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet et écroués.

Lors de leur procès, les deux accusés ont tenté de justifier leurs actes, mais en vain. Après avoir rappelé les faits, qu'il a jugés très graves, le re-

présentant du ministère public a requis 7 ans de prison ferme contre les deux accusés.

L'avocat de la défense a demandé à la cour des circonstances atténuantes et tenté de minimiser la gravité des faits et de l'acte de ses clients.

Après délibérations, les deux mis en cause sont condamnés à 4 ans de prison ferme.

Plus de 32 000 détenus ont bénéficié de programmes d'enseignement lors de l'année 2013-2014

Plus de 32.000 détenus ont bénéficié des différents programmes d'enseignement général au niveau des établissements pénitentiaires durant l'année scolaire 2013-2014 contre 29.454 détenus l'an dernier, a indiqué dimanche à Alger le directeur de la recherche et de la réinsertion sociale des détenus, Fayçal Bourbala. Dans un exposé présenté à une délégation yéménite en visite en Algérie, conduite par le vice-ministre de l'Intérieur, le général major Ali Salah Lakchhaa, sur les réformes introduites dans la gestion des établissements pénitentiaires en

Algérie depuis 2003, M. Bourbala a précisé que le programme de réinsertion avait permis à 32.360 détenus de bénéficier, cette année, de programmes d'enseignement contre 29 154 détenus en 2013.

Le responsable a rappelé que 725 détenus figuraient parmi les lauréats du baccalauréat pour l'année 2013 contre seulement 13 en 1999. 1.992 détenus ont été admis l'année dernière aux épreuves du BEM contre 4 en 1999, a-t-il ajouté.

Concernant la formation professionnelle, 33 953 détenus sont inscrits dans 80 spécialités au niveau de 140

établissements pénitentiaires contre 1.557 inscrits en 2003, a-t-il dit, précisant que toutes les structures pénitentiaires sont dotées aujourd'hui d'ateliers de formation. Evoquant les principaux axes des réformes engagées par l'Algérie pour l'humanisation des conditions d'incarcération, le responsable a rappelé les différents engagements contractés par l'Algérie à cet effet et qui l'ont amené, a-t-il dit, à réviser sa législation en vue de l'adapter aux normes internationales.

La formation de la ressource humaine a impliqué

la révision des statuts des personnels pénitentiaires ainsi que des programmes pédagogiques élaborés en direction des cadres de l'administration, a-t-il fait savoir, soulignant que des mesures particulières avaient également été adoptées en faveur des mineurs et des femmes détenues, notamment enceintes.

Dans le cadre des réformes engagées, les associations nationales et internationales, à l'instar du Comité international de la Croix-rouge (CICR), sont autorisées à visiter les établissements pénitentiaires en Algérie, a-t-il ajouté.

Peine capitale à l'encontre d'une femme reconnue coupable d'un crime sur une fillette

Le tribunal criminel de Mostaganem a prononcé dimanche la peine capitale à l'encontre d'une femme reconnue coupable d'homicide volontaire avec pré-méditation et usage de la torture sur une fillette âgée d'une peine deux ans.

Les faits remontent, selon l'arrêt de renvoi, au 25 juillet 2013 lorsqu'une fillette, âgée à peine de deux ans, a été portée disparue au niveau du quartier populaire de Tijidit, dans la ville de Mostaganem. Sa dépouille mortelle a été retrouvée, abandonnée près du domicile familial.

Les investigations des enquêteurs ont abouti à l'arrestation de l'accusée, âgée de 36 ans. Elle a reconnu, lors de son interrogatoire, avoir enlevé puis assassiné l'innocente victime. La mise en cause dans cette affaire de meurtre a expliqué son geste par le fait qu'elle a voulu «camoufler le viol de la petite fille par

son fils, âgé de 9 ans».

L'accusée avait étranglé la fillette en utilisant un châle avant de lui asséner 28 coups à l'aide d'un objet contondant. Elle a ensuite ordonné à son fils de quitter le domicile familial pour l'épargner de tout soupçon, précise-t-on dans l'arrêt de renvoi.

Lors du procès, la mise en cause a nié les chefs d'inculpation portés contre elle en donnant une autre version des faits, autres que ceux consignés dans le rapport de l'enquête. Le procureur général a requis la peine capitale contre l'accusée.

Le fils de la prévenue a été placé au centre de protection de l'enfance de Sidi Bel-Abbès, conformément à la peine prononcée contre lui, le 16 mars courant. L'affaire a suscité une grande émotion et une forte indignation de la part des citoyens choqués par ce crime crapuleux.

MOSTAGANEM

Saisie à Ouargla de plus de 447 kg de kif traité et 32 barils d'huile moteur

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la IV^e Région militaire, soutenu par les éléments de la Gendarmerie nationale, a saisi, vendredi à Ouargla, 447,30 kg de kif traité, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Grâce à la vigilance perma-

nente et l'exploitation efficace des informations, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la IV^e Région militaire, soutenu par les éléments de la Gendarmerie nationale, a saisi, vendredi 21 mars 2014 vers 15h00, au niveau de la gare routière de Ouargla, une quantité s'élevant à 447,30 kg de kif traité,

dissimulés à l'intérieur de deux barils, à bord d'un camion semi-remorque transportant trente-deux (32) barils d'huile moteur», précise la même source.

Cette opération a également permis, l'arrestation de sept (7) personnes et la saisie de deux (2) véhicules, ajoute le ministère.

APS

SELON UN SPECIALISTE
Le diabète et l'hypertension artérielle favorisent l'apparition de maladies neurodégénératives

Le diabète et l'hypertension artérielle favorisent l'apparition de maladies neurodégénératives comme l'Alzheimer et le Parkinson, a indiqué le Pr Mohamed Aït Kaci, chef du service neurologie, à l'établissement hospitalier spécialisé Ali Aït Idir, d'Alger.

«Les maladies métaboliques comme l'obésité, le diabète et les maladies cardio-vasculaires sont d'importants facteurs de risque accélérant l'apparition de maladies neurodégénératives, tels que l'Alzheimer et le Parkinson», a précisé le Pr Aït Kaci, lors d'une journée de formation continue organisée, dimanche à Alger, au profit de spécialistes en neurologie.

Le diabète mal équilibré ainsi que les maladies cardiovasculaires peuvent être à l'origine de lésions neurologiques au niveau du cerveau et accentuent les risques d'apparition de maladies neurologiques, a ajouté le spécialiste. L'âge avancé fait aussi partie des facteurs de risque favorisant le développement de ces affections dégénératives.

Le Pr Aït Kaci a également fait savoir que les niveaux d'instruction élevés protégeaient des maladies dégénératives et retardait leur apparition.

La lecture et la pratique d'activités sportives régulières diminuent en outre les risques d'apparition de l'Alzheimer et du Parkinson. S'agissant du diagnostic, le chef de service neurologie a souligné que les techniques de diagnostic étaient de plus en plus sophistiquées et que les maladies dégénératives étaient désormais connues par les médecins.

Les tests de mémoire, de neurophysiologie ainsi que les IRM et les scanners figurent parmi les techniques de diagnostic les plus utilisées par les spécialistes en neurologie.

Le Pr Aït Kaci a conseillé aux familles des malades d'entourer les patients et de leur parler, expliquant que les échanges sociaux retarderaient l'aggravation de ces maladies.

Le Pr Mathieu Ceccaldie, chef du service neurologie à l'hôpital de la Timone en France a rappelé qu'il existait des formes d'Alzheimer et de Parkinson d'ordre génétique, apparaissant avant 40 ans et liées à des gènes spécifiques.

Il a relevé à ce sujet que les spécialistes devaient distinguer les troubles de mémoire bénins, dus au manque d'attention et les pertes de mémoire d'événements récents, susceptibles d'être liées aux affections neurologiques. Le même spécialiste a noté que les régimes alimentaires riches en fruits, légumes, huile d'olive et poissons retardent l'installation et l'expression des troubles neurodégénératifs. Les maladies neurodégénératives sont des affections neurologiques caractérisées par une altération intellectuelle progressive et irréversible. Il n'existe à l'heure actuelle aucun traitement qui bloque le développement de ces pathologies. Les traitements prescrits pour les malades sont des traitements symptomatiques.

USA - INTÉMÉRIES

8 morts et 18 disparus après un glissement de terrain dans l'Etat de Washington

**RECHERCHES
DU VOL MH370
L'Australie
détecte des objets supplémentaires**



Un avion australien participant aux recherches du vol MH370 disparu il y a 15 jours, a repéré deux objets flottants dans le sud de l'océan Indien et un navire tente de les récupérer, ont indiqué hier l'Australie et la Malaisie.

«L'équipe à bord d'un Orion a indiqué avoir vu deux objets, le premier rond, gris ou vert, et le deuxième, rectangulaire et orange», a déclaré le Premier ministre australien Tony Abbott devant le Parlement à Canberra.

Il s'agit d'autres objets que ceux repérés par un avion chinois plus tôt dans la journée de lundi.

Le navire *HMAS Success* est à proximité et il est possible que ces objets soient récupérés d'ici quelques heures, ou demain matin au plus tard», a indiqué pour sa part le ministre malaisien des Transports Hishammuddin Hussein, lors d'une conférence de presse à Kuala Lumpur.

Le *HMAS Success* est équipé d'une grue lui permettant d'accrocher puis de remorquer des débris de taille importante.

Un avion américain, un autre appareil Orion australien et un Orion japonais sont en route vers la zone où ces nouveaux objets ont été repérés, a ajouté le Chef du gouvernement australien.

«Je vous préviens encore une fois (...) que nous ne savons pas si ces débris appartiennent au MH370. Il pourraient s'agir d'autres débris», a souligné Tony Abbott. «Mais nous pensons possible de récupérer ces objets très bientôt, afin d'avancer dans l'élucidation de ce mystère tragique».

Dans la matinée, l'agence de presse Chine nouvelle avait annoncé qu'un avion chinois participant aux recherches avait aperçu des objets «intrigants», toujours dans la zone de recherches, de forme carrée et de couleur blanche.

Ils se composaient de deux éléments relativement grands et de nombreux autres éparsillés sur un rayon de plusieurs kilomètres. Le vol MH370 a disparu samedi 8 mars alors qu'il effectuait la liaison Kuala-Lumpur - Pékin, avec 239 personnes à bord.

MAROC

Trois syndicats appellent à une marche début avril contre la politique économique et sociale du gouvernement

Trois centrales syndicales marocaines ont décidé l'organisation d'une marche de protestation contre la politique économique et sociale du gouvernement et la détérioration des conditions des travailleurs, le 6 avril prochain à Casablanca, la capitale économique du Maroc, a-t-on indiqué dimanche de sources syndicales.

L'Union marocaine du travail (UMT), la Confédération démocratique du travail (CDT) et la Fédération démocratique du travail (FDT) ont décidé cette action lors d'une réunion des secrétaires généraux, vendredi à Casablanca, afin de dénoncer le «blocage» du dialogue social et «l'atermoiement» du gouvernement à résoudre les problèmes des travailleurs et des salariés, ajoute-t-on.

Cette manifestation a été initiée à cause de «l'absence de véritable volonté du gouvernement d'engager la négociation collective sur le contenu du mémorandum

corps de cinq personnes ont été découverts dans les décombres des maisons, portant à huit le nombre des morts.

«Nous venons de découvrir quatre nouveaux corps», a déclaré aux journalistes un responsable des pompiers Travis Hots. Un peu plus tôt un cinquième corps avait été découvert.

«Au moins dix-huit personnes sont toujours portées disparues», a indiqué un responsable local.

Huit personnes ont été évacuées et admises dans les hôpitaux des alentours. Parmi les blessés, se trouvent un petit bébé de six mois, a publié sur Twitter la porte-parole du comté de Snohomish, Shari Irion.



conjoint de revendications qu'ils avaient présentées en février dernier au Chef du gouvernement. Le mémorandum concerne notamment la reprise des négociations, la liberté syndicale, l'augmentation des salaires et la protection sociale, outre d'autres demandes touchant la législation du secteur social et des relations professionnelles et les revendications des classes sociales.

Pour rappel, les trois syn-

dicats avaient décidé en janvier de constituer un front commun et de coordonner leurs actions notamment l'adoption d'une position unitaire contre le projet de réforme des régimes de retraites du gouvernement le qualifiant d'«unilatéral». Estimant que le gouvernement (cadre dirigé par le Parti justice et développement - PJD - islamiste) cherchait à «imposer aux salariés à travailler plus et contribuer da-

vantage pour des pensions réduites», ils avaient déclaré qu'ils tenaient l'exécutif pour «responsable de la tension sociale». Le chef de l'exécutif Abdelilah Benkirane avait évoqué en janvier 2013 l'idée d'une réforme du régime des retraites préconisant notamment une prolongation de l'âge de mise à la retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse marocaine des retraites (CMR), déficitaire depuis la fin 2012. La CMR serait dans l'incapacité de payer les pensions de ses retraités à partir de 2021 si aucune mesure n'est prise d'ici là, avait-il déclaré. Selon le directeur de la CMR (réservée aux fonctionnaires du secteur public), Mohamed el Alaoui Abdellaoui le coût financier du retard dans la mise en place de la réforme du régime des retraites au Maroc est évalué à près de 20 milliards de dirhams (environ 1,8 Mds d'euros), pour chaque année au-delà de 2012.

ORAN:

Des peines de 2 à 10 ans de prison ferme requises dans l'affaire des "faux diplômes"

Des peines allant de deux à dix ans de prison ferme ont été requises à l'encontre de prévenus jugés lundi à Oran dans le cadre du procès de l'affaire des "faux diplômes".

Une centaine d'individus, dont des étudiants et employés de l'université, ont comparu devant le tribunal pénal d'Oran au cours de cette audience visant à déterminer la part de responsabilité de chacun des mis en cause.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a réclamé la peine la plus lourde (10 ans ferme) à l'encontre du nommé B. Boumediene, principal accusé dans cette affaire pour avoir joué un rôle intermédiaire ayant permis le placement illégal de nombreux bacheliers au sein de l'université.

Cette affaire avait été révélée, pour rappel, en février 2013 lorsque les services compétents de la Gendarmerie nationale ont mis un terme aux agissements d'un réseau versé dans la falsification d'attestations de réussite

Déclaré en état de fuite au lendemain de la révélation de cette affaire en 2013, cet individu, âgé de 57 ans, avait été appréhendé à l'étranger et remis à la Justice algérienne en vertu d'un mandat d'arrêt international.

Le magistrat représentant le parquet a requis en outre trois (3) ans de prison ferme pour six employés de l'administration universitaire, deux (2) autres années ferme pour les étudiants inculpés, présents au procès, tandis que ceux absents encourrent une peine de trois (3) ans ferme.

Cette affaire avait été révélée, pour rappel, en février 2013 lorsque les services compétents de la Gendarmerie nationale ont mis un terme aux agissements d'un réseau versé dans la falsification d'attestations de réussite

(baccalauréat, licence) et de cartes d'inscription universitaire.

L'enquête judiciaire, étendue à deux facultés universitaires d'Oran, avait également donné lieu à la saisie d'une centaine de documents falsifiés.

Le réquisitoire du représentant du ministère public a été suivi des plaidoiries de la défense, alors que le verdict a été mis en délibéré pour une date ultérieure.

Prévu initialement pour le 27 janvier dernier, ce procès avait été ajourné à deux reprises à la demande de la défense au motif de la nécessité, pour des avocats récemment constitués, de prendre bonne connaissance du dossier et défendre au mieux leurs mandants.

Une saga, des marionnettes et un dessin animé en tête du box-office nord-américain

La nouvelle saga adolescente «Divergente» a pris la tête du box-office nord-américain dès le premier week-end de sa sortie, suivi de loin par les marionnettes des Muppets, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par *Exhibitor Relations*.

Encouragé par les écrasants succès commerciaux de «Twilight» et «Hunger Games», le studio Summit-Lionsgate a créé cette nouvelle saga centrée sur une adolescente destinée à libérer un monde post-apocalyptique de ses tyrans. «Divergente» a récolté 56 millions de dollars pour son premier week-end dans les salles nord-

américaines. Ressuscitée avec succès par Disney en 2011, la ménagerie des Muppets revient avec «Muppets most wanted» et arrive à la deuxième place du box-office en grangeant 16,5 millions de dollars pour son premier week-end d'exploitation.

«M. Peabody et Sherman: Les Voyages dans le temps» est relégué à la troisième place pour sa troisième semaine sur les écrans. Ce dessin animé relatant les aventures spatio-temporelles d'un petit chien remporte un total de 81 millions de dollars.

APS

CINÉMA

M. ABDELMALEK BOUDIAF :

«La réhabilitation de la santé de proximité est un objectif central»

La réhabilitation de la santé de proximité constitue un «objectif central», a affirmé dimanche à Skikda le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.



La santé de proximité est le «point focal» de la stratégie sanitaire future du pays, a souligné M. Boudiaf au cours d'une séance de travail qu'il a présidée au terme d'une tournée dans cette wilaya, avant de souligner qu'il s'agit d'un «secteur sensible qui doit être modernisé conformément à une vision prospective, orientée vers le long terme».

Estimant qu'il était temps de mettre fin aux souffrances du malade en Algérie, le ministre a annoncé le renforcement «courant 2014» des différents établissements de santé de la wilaya en médecins spécialistes et l'implantation d'un hôpital dans chaque daïra pour concrétiser le principe de la santé de proximité.

Le ministre a assuré aux cadres locaux du secteur, présents à la rencontre, que la réforme du système de santé «vise en premier lieu à corriger les dysfonctionnements et les insuffisances enregistrés en matière d'organisation

et de gestion». Il a insisté à cet égard sur «la discipline et les séries» qui doivent prévaloir pour «garantir la réalisation du bond qualitatif voulu».

Saluant la détermination des cadres locaux du secteur à relever le défi, M. Boudiaf a indiqué que les projets, en cours dans la wilaya de Skikda, permettront durant 2014 d'offrir 440 lits supplémentaires, en plus du lancement des travaux du centre de traitement des grands brûlés d'une capacité de 150 lits.

Il a invité les collectivités locales à accompagner cet effort de l'Etat en assurant un environnement de vie sain aux populations afin de limiter, entre autres, les risques des maladies à transmission hydrique.

M. Boudiaf a inauguré lors de sa visite dans la wilaya un laboratoire d'hygiène aménagé dans l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Skikda et visité le centre de transfusion

sanguine qui se fixe, pour 2014, l'objectif de collecter 11.000 poches de sang.

À l'hôpital Abderrezak-Bouhara, le ministre a inauguré un service anti-cancer et de traitement du cancer du sein où il a estimé que le rôle de ces structures ne doit pas se limiter à la chimiothérapie mais doit inclure le diagnostic précoce et l'accompagnement des patients.

M. Boudiaf s'est également enquis des travaux de requalification de l'ancien hôpital de Skikda, datant de l'époque coloniale, préconisant *in situ* l'association de jeunes architectes à la réhabilitation de ce lieu devenu historique, ainsi que d'autres vieux immeubles de la ville.

Le ministre avait entamé sa tournée à Skikda, samedi en fin d'après-midi, par l'inspection de la polyclinique de la commune d'El Harrouch et du projet d'extension des urgences médicales de l'hôpital d'Azzaba.

SELON L'OMS

La tuberculose affecte près d'un million d'enfants chaque année dans le monde



Environ un million d'enfants de moins de 15 ans développent une tuberculose chaque année dans le monde, soit deux fois plus que les estimations précédentes, selon une étude publiée lundi dans la revue médicale britannique *The Lancet*.

En utilisant les données fournies par des études existantes sur la population adulte et en les extrapolant aux enfants, des chercheurs américains sont parvenus au nombre de 999.800 enfants touchés chaque année par la tuberculose dont 32 000 frappés par une tuberculose multirésistante (TB-MR).

«Nos estimations sont deux fois plus importantes que celles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2011 et trois fois plus que le nombre de cas de tuberculoses notifiées chez les enfants chaque année», souligne Ted Cohen, l'un des co-auteurs de l'étude, qui enseigne à la Harvard School of Public Health à Boston.

Selon les derniers chiffres de l'OMS, 530 000 enfants sont tombés malades de la tuberculose en 2012. C'est la première fois que des chercheurs évaluent le nombre de cas de tuberculose multirésistante (TB-MR) chez les enfants de moins de 15 ans qui représentent un quart de la population mondiale.

La TB-MR est une forme de tuberculose causée par un bacille qui résiste à au moins l'isoniazide et la rifampicine, les deux médicaments antituberculeux standard les plus efficaces. Selon l'étude, l'Asie méridionale et orientale est la plus touchée par le phénomène avec près de 400 000 enfants affectés chaque année par la tuberculose, dont 10 000 par la forme multirésistante, devant l'Afrique (280 000 cas annuels dont 4 700 multirésistants).

Les chercheurs soulignent la nécessité d'améliorer les méthodes de diagnostic chez les enfants et plus particulièrement chez les moins de 5 ans qui ont les risques les plus élevés de développer des formes sévères de tuberculose.

450 000 personnes ont développé une TB-MR dans le monde et 170 000 en sont mortes en 2012, selon l'OMS, mais seulement 20% d'entre eux ont reçu un traitement adéquat, permettant d'éviter la propagation de la maladie. Lundi est célébrée la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose.

TIZI OUZOU

Installation du chantier de réalisation du nouveau CHU

Le groupement d'entreprises sud-coréennes chargé de la réalisation du nouveau centre hospitalo-universitaire de Tizi Ouzou, s'est déplacé dimanche dans cette wilaya pour installer son chantier.

La délégation sud-coréenne de «Daewoo E&C/ Heerim architects», accompagnée d'un représentant du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, du wali, et de représentants locaux du secteur de la santé, a visité le terrain qui s'étend sur 18 ha et qui est situé au niveau du pôle d'excellence de Oued Falli, pour décider de l'emplacement de la base de vie au niveau du chantier.

Le site, appelé à devenir un pôle de santé, recevra également une clinique du rein et un complexe mère-enfant, ainsi qu'une faculté de Médecine inscrite en étude, a souligné le wali, M. Abdelkader Bouazghi.

Le responsable de management commercial de Daewoo C&E, a déclaré, à l'APS, que l'entreprise qu'il représente s'engage à «réaliser le projet du nouveau CHU, dans les délais contractuels qui sont de 40 mois compressibles à 36 mois,

et selon les normes internationales». Ce nouveau CHU a été inscrit dans le cadre d'un programme national portant réalisation, selon les normes internationales, de 9 centres hospitaliers universitaires qui seront implantés dans les wilayas de Ouarda, Béchar, Bejaïa, Annaba, Tizi Ouzou, Alger, Tlemcen et Constantine, et dont les entreprises ont été retenues, pour ces quatre derniers CHU.

Il est également attendu le lancement des travaux de réalisation des cinq autres CHU au courant de cette année.

Le ministre de la santé, qui avait visité, en janvier passé, le site destiné à recevoir le projet du CHU de Tizi Ouzou, avait indiqué que la réalisation de ces nouveaux établissements hospitaliers, permettra de «développer la formation et la recherche dans le domaine de la santé, et de renforcer la prise en charge médicale des malades au niveau national».

Ce projet va également permettre de désengorger l'actuel CHU qui reçoit un flux important de malades de quatre wilayas, à savoir Tizi Ouzou, Béjaïa Bouira et Boumerdes.

Conakry atteinte par l'épidémie de fièvre Ebola

GUINÉE

La capitale de la Guinée, Conakry, a été atteinte par l'épidémie de fièvre Ebola qui a fait des dizaines de morts dans le sud du pays, a annoncé dimanche le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

«Sur les 80 personnes qui ont contracté la maladie à ce jour en Guinée, au moins 59 sont mortes. Durant les derniers jours, la maladie s'est propagée rapidement des communautés de Macenta, Guéckédou, et Kissidougou (sud, ndlr) à la capitale, Conakry», déclare l'Unicef dans un communiqué.

Conakry, vaste ville située sur la côte Atlantique, compte 1,5 à deux millions d'habitants, selon les



estimations. «En Guinée, un pays dont les infrastructures sanitaires sont déjà faibles, une maladie comme celle-ci peut être dévastatrice», souligne le D' Mohamed Ag Ayoya, représentant de l'Unicef en Guinée.

L'Unicef précise qu'au moins trois des victimes de l'épidémie, qui a débuté le 9 février, sont des enfants. Le virus Ebola se manifeste par une poussée de fièvre, des diarrhées, des vomissements, une fatigue prononcée et parfois un saignement.

Il figure parmi les plus contagieux et mortels chez l'homme, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il n'existe aucun traitement ni vaccin.

APS

ALLERGIES

9 ASTUCES

SURPRENANTES POUR ARRÊTER D'ÉTERNUER

Chaque printemps, le rhume des foins est un véritable casse-tête. Voici 9 astuces pour dire adieu aux yeux qui pleurent et aux éternuements.

Rhinite: pas de zèle au bureau

Eh oui, cela peut paraître étrange, mais le stress joue un rôle non négligeable dans le déclenchement des symptômes allergiques. En 2008, une étude réalisée par des chercheurs de l'université de médecine de l'Ohio aux Etats-Unis a démontré que les symptômes augmentent lorsque la personne est soumise à un grand stress, comme par exemple, un rapport urgent à rendre ou la surveillance d'un supérieur pendant leur travail. La raison du déclenchement des symptômes vient de la sécrétion d'hormones du stress qui vont stimuler les protéines responsables des réactions allergiques. Travaillez tard la nuit ne vous aidera pas non plus, le manque de sommeil renforçant les symptômes liés aux allergies.

Oubliez le programme éco du lave-linge

Si vous avez tendance à éternuer quand vous vous mettez au lit ou si vous vous réveillez avec les narines qui vous dérangent et les yeux qui piquent, faites une inspection du côté de vos draps, vous êtes peut être allergique aux acariens. Une étude réalisée en Corée du Sud a prouvé que la température à laquelle les draps sont lavés en machine, joue un rôle non négligeable dans les symptômes allergiques.

Pour éliminer la totalité des acariens lors du lavage, il faut régler votre machine sur au moins 60°C, si vous lavez à 40°, seulement 6% des acariens seront retirés.

Oubliez les orchidées

Votre adorable petite plante que vous arrosez avec tant d'amour pourrait bien vous mener la vie dure, en particulier si vous êtes sujette au rhume des foins. Une étude réalisée en Belgique a révélé avec surprise que la plupart des plantes, que l'on trouve couramment dans les foyers, possèdent dans leur sève des allergènes qui se diffusent dans l'air et provoquent des réactions allergiques.

Nez qui coule, yeux rouges et qui piquent, gorge qui grattue, tous ces petits symptômes sont accentués par la présence d'orchidées, de ficus ou encore de petits palmiers.

Le traitement avant les symptômes

Les médicaments qui vous sont prescrits par le médecin pour bloquer l'histamine et donc les réactions allergiques sont beaucoup plus efficaces s'ils sont pris avant que vous soyiez exposé aux facteurs allergènes. Pour les personnes victimes du rhume des foins, commencez le traitement quelques semaines avant la saison difficile.

Si vous avez prévu un petit séjour à la campagne, prenez des médicaments plusieurs jours avant de partir en week-end. Une fois que vous êtes face aux allergènes, il sera beaucoup plus difficile de vous débarrasser des symptômes.

Ne suivez pas vos copines à la piscine

Si vous avez tendance à faire un saut à la piscine en sortant du bureau, sachez que cette habitude (a priori très louable) peut entraîner des réactions allergiques. Et oui,



car pour maintenir l'eau à un niveau minimum de propreté, la piscine est remplie de chlore. Or, le chlore qui sert à désinfecter l'eau peut aussi être très irritante pour la peau, les yeux et même le système respiratoire.

Une étude américaine a montré que les personnes qui ont passé au cours de leur vie plus de 100 heures dans une piscine chlorée, ont 3 fois plus de chances de souffrir d'allergies comme le rhume des foins. Pour réduire les effets du chlore, portez un masque et préférez les piscines non couvertes (en été), à l'air libre, le chlore s'évapore plus facilement et est moins irritant pour l'organisme.

Levez le pied sur l'alcool

Pour certaines allergies, l'alcool est vivement déconseillé, c'est par exemple le cas pour les rhinites allergiques. Une étude danoise a révélé que pour chaque verre d'alcool consommé, les risques de survenue des symptômes allergiques augmentent de 3%. La raison en est simple: la levure et les bactéries dans le vin libèrent l'histamine, responsable des symptômes allergiques, tels que le nez qui coule ou les yeux qui grattent. En cas de crise ou lorsque vous entrez dans une période où les symptômes semblent plus importants, il est donc fortement conseillé de ne pas boire d'alcool.

Prenez une douche dès que vous rentrez

En France, beaucoup de personnes ne prennent leur douche que le matin avant de partir travailler. Ce choix n'est pourtant pas très judicieux pour ceux et celles qui sont sujets à des allergies comme l'allergie au pollen. En effet,

lorsque vous rentrez chez vous, sans le savoir, vous portez sur vos vêtements, vos cheveux, et même sur votre peau des particules de pollen. Ces particules, une fois qu'elles se seront répandues dans votre appartement seront difficiles à détecter et provoqueront l'apparition des symptômes. Prenez donc l'habitude d'enlever vos chaussures dès l'entrée et de les ranger dans un placard, de mettre vos vêtements dans le panier à linge et de prendre une douche pour vous débarrasser de toutes les particules allergènes.

N'oubliez pas le comprimé du soir

S'il y a un comprimé à ne jamais oublier, c'est bien celui qu'il faut prendre juste avant de vous coucher. Si ce comprimé est aussi important, c'est parce qu'il va permettre aux molécules contenues dans le médicament de circuler dans le sang et d'être actives dès le matin au réveil. Vous pourrez ainsi éviter le nez bouché, les éternuements à répétition ou encore les yeux qui démangent, symptômes qui ont tendance à être beaucoup plus présent quand on se lève, parce que vous avez été en contact toute la nuit avec des acariens ou parce que vous ne vous êtes pas mouché pendant plusieurs heures.

Evitez vos copines fumeuses

Si vous souffrez régulièrement de symptômes allergiques, vous savez probablement que vous ne devez pas toucher à la cigarette. Mais le seul fait de respirer la fumée des autres peut aussi accentuer vos symptômes ou même les déclencher. Sachez aussi qu'il ne suffit pas d'éviter les bars ou les soirées enfumées, les particules de tabac qui restent sur les vêtements de vos amis ou collègues fumeurs peuvent polluer l'air et vous rendre allergique.

STRESS : Il agrave les réactions allergiques



Selon les allergologues réunis en congrès à Paris, le stress pourrait déclencher ou aggraver les phénomènes allergiques. L'OMS considère l'allergie comme étant la quatrième maladie dans le monde après le cancer, les pathologies cardiovasculaires et le sida et le nombre de personnes allergique a doublé ces 20 dernières années. Si les allergies sont des pathologies ayant une origine génétique, on sait aussi que la modification de notre environnement est également un facteur déclenchant de la maladie. Mais lors du dernier Congrès francophone d'allergologie, qui se tient actuellement à Paris, les allergologues ont mis en avant un nouveau facteur aggravant : le stress. «Le stress est un levier de la pathologie qui passe souvent inaperçu mais qui a des conséquences sur le déclenchement de l'allergie et l'aggravation des symptômes» explique le Dr Nhan Pham-Thi, pneumo pédiatre à l'hôpital Necker, à Paris. Selon les allergologues, plus le stress intervient tôt dans l'enfance, plus son rôle va devenir déterminant dans le déclenchement des symptômes allergiques et dans la durée des allergies, qu'elles soient respiratoires, dermatologiques ou alimentaires.

Et ce lien entre stress et allergie peut démarrer dès la grossesse : «Une future maman exposée au stress a plus de risque de donner naissance à un bébé allergique. In utero, son futur bébé va déjà déclencher des phénomènes qui vont provoquer une allergie plus tard en agissant sur son système immunitaire» explique le Dr Pham-Thi. A contrario, il est possible de lutter contre les allergies en réduisant le stress. Selon une étude japonaise, des activités relaxantes pendant 30 minutes comme écouter de la musique classique, rire ou s'embrasser ont réussi à modifier le comportement des cellules immunitaires de patients allergiques et réduire les réactions allergiques.

Profitez du beau temps pour chasser les acariens

Les allergies aux acariens représentent 75% des allergies respiratoires. Profitez donc de ces belles journées ensoleillées pour chasser les acariens de votre maison. On vous explique comment faire.

Acariens : ennemis numéro un des allergiques

Si les allergies aux acariens sévissent toute l'année, il existe toutefois des périodes où les symptômes sont plus importants, notamment lorsque l'on reste confiné chez soi, fenêtres fermées, ce qui favorise la multiplication des acariens.

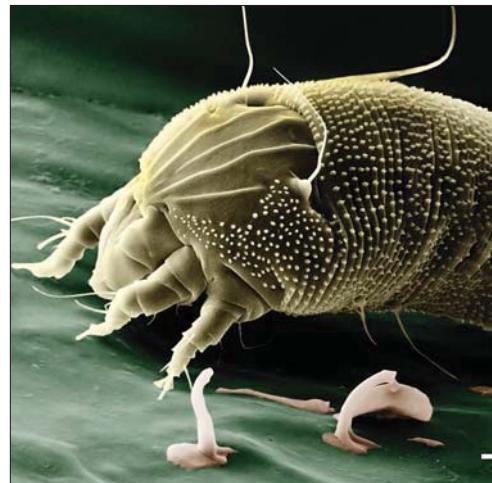
Quels sont les symptômes ?

La manifestation la plus fréquente d'une allergie aux acariens est la rhinite allergique qui provoque éternuer à répétition et nez bouché. Des symptômes peu agréables, d'autant que souvent ils perturbent le sommeil et provoquent de la somnolence ou des maux de tête au cours de la journée. En outre, cette rhinite allergique s'aggrave parfois et peut s'associer à un asthme.

7 astuces pour les combattre

• Profitez de ces belles journées aux allures printanières pour aérer quotidiennement votre maison pendant au moins 30 mn. Un geste qui devrait devenir une habitude, même lorsque les jours sont plus frais.

• Lorsque vous remettrez votre chauffage en route, ne chauffez



pas les pièces au-dessus de 20°C et installez un hygromètre pour vérifier que le taux d'humidité à l'intérieur de votre maison ne dépasse pas 50%.

• Pensez à entretenir régulièrement votre literie : posez une housse anti-acariens et pensez à la laver deux fois par an. Si vous n'avez pas de housse, lavez les draps une fois par semaine à 60°C ainsi que les couvertures ou les couettes une fois par mois.

• Choisissez une literie synthétique (pas de plume, pas de laine). Et lorsque vous changerez votre sommier, choisissez un sommier à lattes, plus "respirant" et dans lequel il est plus difficile, pour les acariens, de venir se nicher.

• Lavez régulièrement, à 60°C, les rideaux, housses de coussin et les peluches.

• Préférez les sols lavables aux moquettes et autres tapis à poils longs dans lesquels les acariens,

ces micro-araignées qui mesurent entre 0,2 et 0,4 mm, adorent se reproduire. N'oubliez jamais que les acariens se nourrissent principalement de débris alimentaires, de moisissures et de squames. Et qu'ils s'installent là où ils trouvent de quoi s'alimenter.

• Ne laissez pas votre animal domestique entrer dans les chambres et n'y laissez surtout pas les plantes vertes, véritables nids à acariens.

Y a-t-il un traitement ?

Selon le Dr Nham-Pham-Thi, pneumologue et pédiatre à l'hôpital Necker Enfants malades (à Paris), en cas de rhinite allergique "il est capital de faire un diagnostic précoce afin d'adapter son environnement et de prescrire le traitement adapté qui soulagera le patient, et conduire éventuellement un traitement par immunothérapie allergénique (une désensibilisation).

De plus en plus répandue sous forme sub-linguale, cette immunothérapie est un traitement qui dure de 3 à 5 ans et qui permet d'agir sur la cause des symptômes... ce qui permet de diminuer le recours aux médicaments qui, eux, soignent les symptômes mais non la cause".

3 nouvelles recommandations pour les enfants

Lutter contre les acariens, les poils d'animaux... on le faisait déjà. Mais les conseils sont devenus plus précis et ils ont évolué côté alimentation. Zoom sur trois mesures phares pour mieux prévenir les allergies chez les petits.

Lingettes et bodies sous surveillance

Trop d'eczéma chez les bébés et de nouvelles allergies de contact ! Le mieux est d'utiliser des produits d'hygiène sans parfum de synthèse ni parabens et des textiles adaptés à leur épiderme. Les lingettes, uniquement pour dépanner. Beaucoup sont parfumées à l'abricot, à la pêche, à l'amande douce... et contiennent même des protéines d'origine alimentaire. La peau des tout-petits (moins de 6-8 mois) les tolère mal. À fuir ! Conseille le Dr Pierrick Hordé. Les textiles, plutôt de couleur douce. Tricots et bodys de couleur sombre ou très vive contiennent en général des colorants trop agressifs. Attention aussi aux textiles «100 % naturels» : pas de plume d'oie pour les blousons et doudounes, ni dans les couettes et oreillers. Et pas de «100 % laine» pour les vêtements qui sont en contact direct avec la peau (col de pull, chaussettes, moufles, bonnet...).

Allergies alimentaires: on diversifie plus tôt mais plus doucement. Contrairement à ce que l'on croit parfois, il faut diversifier assez tôt

l'alimentation des bébés pour prévenir les allergies, ont montré de récentes études. En fait, « il ne faut pas rater une "fenêtre de tir" pour introduire ce qu'il faut au bon moment », explique le Dr Risk. La période dépend des antécédents : dès le cinquième mois pour les enfants sans terrain sensible, au sixième mois en cas de d'antécédent allergiques sévères.

D'abord les fruits en compote (une cuillère à café dans le biberon). On enchaîne avec les légumes, puis les différents types de viande (30 g vers 7 mois), les céréales peu après (7-8 mois), les poissons et le jaune d'œuf (vers 8 mois).

Introduire un seul aliment nouveau à la fois. En prenant le temps de le tester pendant plusieurs jours avant de proposer un autre, toujours bien cuit pour limiter le potentiel allergénique.

On tient compte de la pollution intérieure

On cultive un air sain dans sa maison et surtout, dans les familles à risque, on n'attend pas les premiers signes d'allergie pour agir. « L'idéal est toujours d'accueillir bébé dans un environnement sain », souligne le Dr Hordé.

Pas de tabac, même si l'on fume à la fenêtre ! Le tabagisme passif augmente le risque de développer un asthme allergique.

Pas trop de peluches dans son lit. Pour



combattre les acariens, il est conseillé de changer souvent les draps et d'aérer deux fois par jour. Quant aux objets en textile (jouets, vêtements...), ils se rangent dans des endroits clos. Ni matou ni toutou pour les tout-petits. Mieux vaut ne pas prendre d'animal de compagnie à la naissance de bébé. Si on a déjà un, faire le point régulièrement avec son médecin. Traquez les sources d'humidité (fuites, infiltrations, condensations...). Et limitez les plantes vertes afin d'éviter les moisissures.

Limitez les polluants. Si possible, pas de meubles en contrecolle ou mélaminé (plein de formaldéhyde, un polluant irritant). Non au pressing non écologique et aux parfums d'intérieur !

EGYPTE

La 23^e conférence du Haut Conseil des affaires islamiques prévue les 25 et 26 mars au Caire

La 23^e conférence du Haut Conseil des affaires islamiques se tiendra les 25 et 26 mars au Caire avec la participation de ministres de 34 pays dont le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouab-dellah Ghlamallah.

La conférence portera sur le thème «le danger de l'esprit radicaliste et du recours aux fétas sans référence sur les intérêts nationaux et les relations internationales».

Le ministre égyptien des Wakfs Mohamed Mokhtar Jomaa a déclaré que 34 pays et 80 chercheurs et représentants d'institutions ont accepté de participer à la conférence. Par ailleurs, le ministre égyptien a indiqué que le Qatar et la Turquie ont été exclus pour «atteinte à la sécurité de l'Egypte».

KENYA

4 morts et 17 blessés dans l'attaque d'une église

Quatre personnes ont été tuées et dix-sept blessées dimanche lorsque des hommes armés ont ouvert le feu sur des fidèles rassemblés dans une église près de la ville côtière de Mombasa.

Le chef de la police locale du district de Likoni - situé juste au sud de Mombasa - Robert Mureithi a déclaré que des hommes armés avaient tué deux fidèles, un homme et une femme, lors d'un office dans l'église évangélique du Nouveau testament, avant de prendre la fuite.

Les deux fidèles sont morts sur le coup et deux autres des suites de leurs blessures tandis que 17 autres ont été transportés à l'hôpital, a indiqué la Croix-Rouge dans un dernier bilan. En un premier temps, la police avait fait état de 2 morts et une dizaine de blessés.

ZIMBABWE

Un nouveau gouverneur pour la Banque centrale

Le président zimbabwéen Robert Mugabe a nommé l'économiste John Mangudya au poste de gouverneur de la Banque centrale du pays, ont rapporté des médias d'Etat dimanche.

M. Mangudya succède à Gideon Gono, parti en décembre après un avoir passé à la tête de l'institution dix années marquées par une hyperinflation record et l'abandon de la monnaie nationale.

Actuellement directeur général de la CBZ, la plus grande banque du pays où il travaille depuis 2000, M. Mangudya doit prendre les rênes de la Banque de réserve du Zimbabwe pour cinq ans le 1^{er} mai, selon le Sunday Mail, qui cite le ministre des Finances Patrick Chinamasa.

Diplômé de l'Université du Zimbabwe et de l'Université Internationale Washington (par correspondance), il a précédemment été économiste à la Banque centrale pendant dix ans avant de rejoindre la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en 1996.

SAHARA OCCIDENTAL

Création du comité national sahraoui des droits de l'Homme

Le comité national sahraoui des droits de l'Homme a été créé dimanche au camp de Boudjedour des réfugiés sahraouis, lors d'une cérémonie présidée par le Président de la république arabe sahraouie démocratique (Rasd, M. Mohamed Abdelaziz).

Ont pris part à la cérémonie des membres du secrétariat national du Front Polisario, du gouvernement sahraoui, des acteurs de la société civile sahraouie, des représentants d'organisations internationales de solidarité avec le peuple sahraoui, ainsi que des gens de la presse sahraouie et étrangère. Intervenant à cette occasion, le Président Mohamed Abdelaziz a indiqué que cette démarche constitue «un important socle à l'édition d'un Etat sahraoui et un nouveau jalon dans le parachèvement de l'état des institutions».

«La création de ce comité intervient dans des conditions marquées par les souffrances du peuple sahraoui des violations des droits de l'Homme perpétrées par le Maroc dans les territoires occupés», a souligné M. Mohamed Abdelaziz. Le président de la Rasd a affirmé que «le Front Polisario s'emploie à préserver les droits de l'Homme dans les camps de réfugiés, à travers les actions d'accès à la santé, à l'enseignement, à la protection



de la santé maternelle et infantile, à la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques et des victimes de guerre et des mines».

«Le comité national sahraoui des droits de l'Homme vient consacrer le respect des droits de l'Homme par le Front Polisario et le gouvernement sahraoui et à leur préservation, aussi bien au niveau des camps de réfugiés et des territoires libérés que des territoires occupés, et ce conformément aux chartes et conventions signées par l'Etat sahraoui, notamment au niveau de l'Union africaine», a ajouté le président de la Rasd.

M. Saïd El-Filali, nommé à la tête du comité national sahraoui des droits de l'Homme, a, de son côté, reconnu «la difficulté et la lourdeur de cette tâche, notamment dans la conjoncture actuelle», ajoutant, toutefois,

que «la volonté politique et la nature de cette noble mission de défense des droits de l'Homme permettront de surmonter ces difficultés».

«Cette nouvelle instance vise à assurer le suivi et le contrôle des affaires du peuple sahraoui, dans le respect des chartes et conventions internationales concernant les droits de l'Homme, et à servir la cause du peuple sahraoui, œuvrant au recouvrement de sa dignité, sa souveraineté nationale et son indépendance», a soutenu M. El-Filali.

Selon le décret présidentiel le concernant, ce comité se compose de 33 membres (y compris son président), dont 23 représentants de la société installés dans les camps de réfugiés, les territoires libérés et à l'étranger, et le reste (10) représentant les territoires occupés.

CÔTE D'IVOIRE

L'opposition dénonce une «rupture du dialogue» par le gouvernement

L'opposition pro-Gbagbo a dénoncé dimanche dans un communiqué une «rupture du dialogue» par le gouvernement, au lendemain du transfèrement de Charles Blé Goudé, un proche de l'ex-président Laurent Gbagbo, de la Côte d'Ivoire vers la Cour pénale internationale (CPI).

Le Front populaire ivoirien (FPI), principal parti d'opposition, déclare dans ce communiqué «prendre acte de la rupture du dialogue politique par le gouvernement», après le transfèrement de M. Blé Goudé, qu'il qualifie d'«en-trave grave à la réconciliation nationale».

Le président du FPI, Pascal Affi N'Guessan, a appelé jeudi à un «boycott massif» du recensement de la population qui, selon son parti, permettra au gouvernement de frauder à la présidentielle de 2015. M. N'Guessan avait également demandé à ses partisans de ne pas participer aux au-

ditions de la Commission dialogue vérité et réconciliation ivoirienne (Cdvr), dont le but est pourtant de favoriser le pardon en Côte d'Ivoire. Dans le communiqué de dimanche, le FPI a par ailleurs dénoncé un «refus obstiné» du gouvernement d'œuvrer à la normalisation de la Côte d'Ivoire et un «échec du processus de réconciliation nationale» du fait de l'«immobilisme» de la Cdvr.

La formation pro-Gbagbo a annoncé la tenue d'un comité central exceptionnel samedi prochain (le 29 mars) en vue d'approfondir l'analyse de la situation délicate et d'en tirer toutes les conséquences politiques».

Charles Blé Goudé a rejoint dans la nuit de samedi à dimanche son mentor Laurent Gbagbo au quartier pénitentiaire de la CPI, qui l'accuse de crimes contre l'humanité.

SOUDAN

Attaque contre un camp de déplacés au Darfour

La mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad) a affirmé lundi qu'un camp de déplacés avait été attaqué et incendié par des hommes armés dans cette région de l'ouest du Soudan.

Cette force a indiqué dans un communiqué que quelque 300 hommes lourdement armés avaient attaqué samedi le camp Khor Abeche, dans le Darfour-Sud, mettant le feu à des di-

zaines d'abris et volant du bétail.

L'attaque a fait «un mort parmi les déplacés, et quelque 2 000 personnes ont cherché refuge auprès d'une base de la Minuad» située à 75 km au nord-ouest de Nyala, la capitale du Darfour-Sud, selon la même source.

Le conflit au Darfour a éclaté en février 2003 entre milices pro-gouvernementales et rebelles réclamant la fin de la «marginalisation écono-

mique» de leur région et un partage du pouvoir avec le gouvernement de Khartoum.

Il a fait des centaines de milliers de morts, ainsi que plus de deux millions de déplacés, selon l'ONU. La Minuad, créée il y a six ans et forte de 19 000 soldats et policiers, est l'une des plus importantes missions de maintien de la paix dans le monde.

OUGANDA 98 morts dans le naufrage d'un bateau ramenant des réfugiés

Au moins 98 personnes ont péri dans le naufrage, samedi, d'un bateau ramenant des réfugiés congolais d'Ouganda en République démocratique du Congo, a indiqué lundi le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR).

Le drame a eu lieu sur les eaux du lac Albert, frontalier aux deux pays. «Sur la base des renseignements reçus jusque-là par le HCR de la part des autorités et de réfugiés, 41 personnes ont été secourues et 98 corps ont été retrouvés», indique le HCR dans un communiqué.

«Le bilan de la catastrophe pourrait être beaucoup plus lourd dans la mesure où il pourrait y avoir jusqu'à 250 per-

sonnes à bord», ajoute l'agence onusienne. Le bateau qui a fait naufrage était l'un des «deux partis samedi matin du district de Hoima, sur la rive orientale du lac et qui transportait des réfugiés rentrant chez eux de leur propre initiative», ajoute le communiqué. Le HCR indique que les survivants ont été recueillis dans le district de Bundibugyo, au nord-ouest du lac où ils sont pris en charge par l'Etat ougandais, le HCR et ses partenaires, notamment sur le plan de l'aide psycho-sociale».

L'identification des victimes par des proches accusés de RDC se poursuit à l'hôpital du district, ajoute le HCR.

25^e SESSION ORDINAIRE DU SOMMET ARABE AU KOWEÏT

M. Lamamra examine avec les ministres des Affaires étrangères de pays arabes plusieurs questions

• Lamamra souhaite que le sommet de Koweït constitue un bond qualitatif dans le cadre de la solidarité interarabe

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a eu plusieurs entretiens au Conseil de la Ligue arabe avec ses homologues tunisien, irakien, qatari, somalien, soudanais et mauritanien.



Le chef de la diplomatie algérienne a souligné dimanche lors d'un entretien avec son homologue tunisien, Mounji Hamidi, en marge des travaux de la réunion préparatoire des ministres arabes des Affaires étrangères de la 25^e session ordinaire du Sommet arabe au Koweït, la nature des relations d'exception qui lient les deux pays et la volonté de l'Algérie de les raffermir dans différents domaines.

Les deux parties ont en outre échangé les points de vues sur les questions arabes et internationales d'intérêt commun. Lors de son entretien avec Hochiar Zebari, ministre irakien des Affaires étrangères, M. Lamamra a évoqué les relations bilatérales et les moyens de les consolider, notamment le volet relatif aux questions humanitaires et consolaires. Les deux responsables ont eu

des échanges concernant les questions inscrites à l'ordre du jour du sommet arabe, notamment la crise syrienne. «A la lumière du contexte international, la Ligue arabe doit prendre l'initiative et assumer son rôle pour parvenir à une solution pacifique dans le cadre de la mission de M. Lakhdar Brahimi, le médiateur international pour la Syrie», ont estimé les deux ministres.

Par ailleurs, M. Lamamra a évoqué avec son homologue qatari, Khaled Attiyah, les prochaines échéances bilatérales visant à consolider la concertation politique et le partenariat économique. Ils ont également examiné des questions politiques et sécuritaires d'intérêt commun dans les régions du Golfe, du Sahel et du Sahara.

Le chef de la diplomatie somalienne, Abdirahman Du'aile Bayle, a

présenté à M. Lamamra un exposé sur le développement de la situation en Somalie saluant le soutien de l'Algérie à son pays dans les cadres arabe et africain. Pour sa part, M. Lamamra a mis en évidence l'intérêt majeur que l'Algérie portait aux avancées réalisées par la Somalie en matière de stabilité et d'édification du pays.

L'entretien entre le ministre soudanais des Affaires étrangères, Ahmed Ali Karti, et M. Lamamra a porté sur les relations bilatérales, la situation au Darfour et dans la République du Soudan du Sud.

Par ailleurs, M. Lamamra a évoqué avec son homologue mauritanien, Ahmed Ould Teguedi, l'examen des activités dans le cadre de la présidence de la Mauritanie de l'UA, notamment les préparatifs du sommet UE-Afrique prévu début avril à Bruxelles.

**RIADH EL MALEKI:
Adoption de tous les projets soumis au niveau des délégués**



Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riadh El Maleki, a assuré dimanche à Koweït City que le conseil ministériel arabe préparatoire de la 25^e session ordinaire du Sommet arabe a adopté tous les projets soumis au niveau des délégués et hauts responsables avant d'être soumis aux dirigeants.

La réunion a été marquée par une «coordination absolue» entre les représentants des Etats arabes concernant la définition des besoins prioritaires des peuples arabes, a indiqué M. El Maleki dans une déclaration à la presse.

La question palestinienne est face à une épreuve difficile et nécessite un intérêt particulier, a-t-il souligné, rappelant les souffrances du peuple palestinien. «Nous n'attendons pas de ce sommet un soutien politique mais une traduction sur le terrain de celui-ci à travers des mécanismes concrets», a insisté le chef de la diplomatie palestinienne.

Les ministres arabes des AE soulignent à Koweït la nécessité d'adopter une position arabe à la hauteur des défis

Les ministres des Affaires étrangères arabes ont souligné, dimanche au Caire, à l'issue des travaux de la réunion préparatoire de la 25^e session du Sommet arabe, la nécessité d'adopter une position arabe qui soit à la hauteur des défis et des aspirations de leurs peuples au règlement des questions soumises au sommet qui débuttera aujourd'hui.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi a exprimé à l'issue des travaux de la réunion préparatoire au sommet de l'organisation panarabe à laquelle a participé le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, son souhait de voir «des travaux de la réunion ministérielle préparatoire au Sommet de Koweït sanctionnés par une position arabe qui soit à la hauteur des défis et des aspirations des peuples arabes».

M. Al-Arabi a indiqué que la présidence par le Koweït des travaux de ce sommet «permettra le rapprochement des vues, l'assainissement du climat arabe au service des intérêts arabes suprêmes et la dynamisation de la solidarité arabe conformément au thème du sommet (Sommet de la solidarité pour un avenir meilleur).

Pour sa part, le premier vice-président du Conseil des ministres, et ministre des Affaires étrangères du Koweït, Cheikh Sabah El-Khaled El-Sabah, a salué le climat de fraternité et d'amitié qui a marqué les débats

ayant abouti à un consensus autour des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion.

Cheikh Sabah El-Khaled El-Sabah avait évoqué dans une allocution prononcée à l'ouverture de la réunion, les questions arabes d'actualité notamment la crise syrienne, la question palestinienne, la réforme du système de l'action arabe commune et le développement économique et social en tant que fondements du développement durable.

Cheikh Sabah El-Khaled a exhorté le médiateur international pour la Syrie, Lakhdar Brahimi à consentir davantage d'efforts pour la reprise des négociations affirmant que la solution politique est la seule alternative pour un règlement définitif de ce conflit sanglant».

S'agissant de la question palestinienne, Cheikh Sabah El-Khaled a appelé que la communauté internationale (notamment le Conseil de sécurité et le quartet) à une action urgente afin de mettre un terme aux agressions israéliennes et au blocus inique imposé à la bande de Gaza. Pour ce qui est du système de l'action arabe commune, Cheikh Sabah El-Khaled a indiqué que la réforme du système se poursuit tout en examinant les propositions visant à consolider l'efficacité des mécanismes de l'action arabe commune. Par ailleurs, le responsable arabe a souligné que le volet socio-économique constitue

un des piliers du développement durable dans le monde d'aujourd'hui où les Etats tentent de réaliser des taux de croissance à même de garantir une vie décente aux citoyens souhaitant que les projets de résolutions portent sur la consolidation de la coopération et la coordination arabes dans les domaines économique et de développement.

Le ministre qatari des Affaires étrangères, Khaled Attiya, s'est dit confiant en la Nation arabe pour faire face aux défis et menaces grâce à la solidarité et la complémentarité arabe active.

Les ministres arabes ont examiné d'autres questions relatives à la lutte contre le terrorisme international, le danger de l'armement israélien sur la sécurité arabe et la paix internationale, la dénucléarisation de la région du Moyen-Orient, les relations arabo-africaines, le partenariat euro-méditerranéen, le projet du statut de la cour arabe des droits de l'homme.

Au plan socio-économique, les ministres arabes des AE ont examiné des points relatifs au suivi de la mise en œuvre des résolutions de la 24^e session du Sommet arabe tenu à Doha ainsi qu'un rapport sur les préparatifs de la 4^e session du Sommet arabe sur le développement socio-économique prévu en 2015 à Tunis.

APS

PALESTINE

Le président Abbas s'entretient avec Martin Indyk

Le président palestinien Mahmoud Abbas s'est entretenu dimanche à Ramallah avec l'envoyé spécial américain Martin Indyk sur la libération de détenus palestiniens dans le cadre de l'initiative de paix américaine et la demande palestinienne. Lors de la reprise des négociations de paix en juillet 2013 sous l'égide des Etats-Unis, Israël s'est engagé à relâcher 104 prisonniers palestiniens en quatre phases, dont les trois premiers contingents de 26 détenus chacun ont déjà été libérés. En échange, M. Abbas a promis de suspendre toute démarche d'adhésion de la Palestine aux organisations internationales, un engagement sur lequel il pourrait revenir en cas de violation de l'accord convenu avec Israël et les Etats-Unis.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé samedi qu'il va prendre des mesures dans les limites des «traités internationaux» si Israël ne relâchait pas 14 prisonniers palestiniens parmi le contingent de 26 détenus qui doit être libéré le 29 mars.

M. Indyk a également rencontré samedi le chef négociateur palestinien Saïd Erakat, sans déblocage apparent de l'impasse.

• Le Hamas met en garde Israël contre de nouvelles attaques contre Gaza

Le dirigeant du mouvement palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh a prévenu, l'occupant israélien qu'en cas de nouvelles attaques à l'encontre de la bande de Gaza, il y aurait de graves répercussions, ont rapporté hier les médias. «Nous disons à l'ennemi (israélien) qui menace de réoccuper Gaza que le temps des menaces est terminé. Toute agression ou crime que vous commettrez vous coûtera un prix très élevé», a affirmé M. Haniyeh dans un discours devant des partisans du Hamas réunis dans le centre de la ville de Gaza, commémorant l'assassinat du Cheikh Ahmed Yacine, chef spirituel du mouvement de résistance.

Le Hamas et le mouvement du Jihad islamique, les deux principales forces combattantes de Gaza, ont rétabli une trêve fragile le 13 mars, grâce à une médiation égyptienne, après une brève mais intense confrontation avec l'armée israélienne.

IRAK
7 morts dans des attaques à travers le pays

Au moins sept personnes ont été tuées dimanche dans diverses attaques perpétrées à travers l'Irak, ont indiqué des sources concordantes. Selon des responsables, quatre personnes, dont deux soldats en patrouille, ont été tuées dans trois attaques distinctes dans la province de Ninive, dans le nord du pays. A Tikrit, toujours dans le Nord, deux civils ont trouvé la mort dans l'explosion d'une bombe placée sur le bas-côté d'une route, tandis qu'un professeur d'université a été abattu à Kout, au sud de la capitale Bagdad. Les autorités irakiennes peinent à endiguer la vague de violences que connaît le pays depuis un an, la pire depuis 2008, qui a déjà fait plus de 2.000 morts en 2014.



UKRAINE

Les forces russes s'emparent de la base de Feodosia en Crimée

Le porte-parole du ministère ukrainien de la Défense en Crimée, Vladislav Seleznev, a indiqué que les forces russes ont pris d'assaut hier à l'aube une base militaire ukrainienne à Féodosia en Crimée.

«L'opération a été menée avec des blindés légers et des hélicoptères, des coups de feu ont été entendus», a précisé M. Vladislav Seleznev sur sa page Facebook.

«Trois camions transportant les soldats ukrainiens les mains liées ont quitté la base deux heures plus tard», a ajouté le porte-parole. La Russie avait indiqué dimanche que ses forces armées ne menaient aucune activité militaire non déclarée qui pourrait menacer la sécurité des Etats voisins (Ukraine), et assurait observer les accords internationaux. «Le ministère de la Défense observe tous les accords internationaux qui limitent le nombre de troupes dans les régions frontalières avec l'Ukraine», a déclaré le vice-ministre russe de la Défense Anatoli Antonov, cité par l'agence Interfax. Par ailleurs, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov rencontrera le secrétaire d'Etat américain John Kerry. Leur entretien, axé sur l'Ukraine, est prévu en marge du sommet de La Haye convoqué par le président Barack Obama hier et aujourd'hui.

**Entretien téléphonique Poutine-Merkel**

Le président russe Vladimir Poutine s'est entretenu dimanche au téléphone avec la chancelière allemande Angela Merkel sur la situation en Ukraine, indique un communiqué du Kremlin.

Selon le Kremlin, le président Poutine et la chancelière allemande ont parlé de l'Ukraine et «exprimé leur satisfaction» à propos de l'envoi d'une mission d'observation de l'OSCE dans ce pays.

Selon un porte-parole de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, un premier groupe d'entre 20 et 40 observateurs - ils doivent être une centaine au total - était arrivé à Kiev et devrait être déployé à partir d'aujourd'hui dans différentes régions du pays.



Par ailleurs, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov rencontrera le secrétaire d'Etat américain John Kerry. Leur entretien, axé sur l'Ukraine, est prévu en marge du sommet de La Haye hier et aujourd'hui convoqué par le président Barack Obama.

Le Premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk, invité à ce sommet, a finalement annulé son déplacement, expliquant dimanche en Conseil des ministres qu'il devaitachever hier ses pourparlers avec une mission du Fonds monétaire international en Ukraine depuis le 4 mars. Kiev lui demande au moins 15 milliards de dollars pour

ESPAGNE

Incidents à Madrid: une centaine de blessés

Les services d'urgence ont dénombré 101 blessés, tous légèrement atteints, dans les incidents qui ont suivi samedi soir à Madrid une manifestation monstre contre l'austérité, d'une ampleur sans précédent depuis 2012, tandis que 24 personnes ont été interpellées par la police.

Selon les services d'urgence, 101 personnes ont été blessées, toutes légèrement, dont 67 policiers et 34 manifestants. La police a annoncé avoir interpellé 24 personnes pour «agression contre des policiers, jets de pierres et autres objets et vandalisme».

Dimanche, 200 à 300 personnes ont participé à Madrid à une assemblée pour débattre de la suite à donner aux «marches de la dignité», ces colonnes parties des diffé-

rentes régions d'Espagne, certaines à pied depuis plusieurs semaines, qui ont convergé la veille dans la capitale.

Les manifestants rassemblés dimanche en face du musée d'art moderne Reina Sofia, encadrés par des policiers en tenue anti-émeutes, se sont donné rendez-vous dans la soirée sur la place de la Puerta del Sol, dans le centre de Madrid, qui fut le point de départ symbolique du mouvement des «indignés» au printemps 2011.

Ils veulent ainsi protester contre la garde à vue de 24 personnes interpellées lors des incidents de la veille au soir. Des dizaines de milliers de manifestants au moins ont participé au défilé de samedi, à l'appel d'une multitude d'organisations citoyennes et professionnelles.

GÉORGIE

Washington proteste contre la convocation par la justice de l'ex-président Saakachvili

Washington a protesté dimanche contre la convocation par la justice géorgienne de l'ex-président Mikheil Saakachvili dans plusieurs enquêtes concernant un détournement de fonds publics par les services de sécurité et la saisie illégale de biens. Le département d'Etat américain a exprimé dans un communiqué la «préoccupation des Etats-Unis» face à «la décision des autorités géorgiennes».

Le parquet de Géorgie avait annoncé samedi avoir convoqué l'ex-président de cette petite république du Caucase pour l'interroger en tant que témoin, notamment dans l'enquête sur

la mort de l'ancien Premier ministre Zurab Jvania, retrouvé asphyxié chez lui en 2005. D'autres enquêtes concernent un détournement de fonds publics par les services de sécurité et la saisie illégale de biens. Le département d'Etat américain a exprimé dans un communiqué la «préoccupation des Etats-Unis» face à «la décision des autorités géorgiennes».

Mikheil Saakachvili réside aujourd'hui aux Etats-Unis, après avoir quitté la Géorgie.

APS

Programme du Mardi 25 mars 2014

TF1

06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h25 Météo
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
09h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
10h55 Série dramatique Au nom de la vérité
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h45 Magazine de services Histoire d'un rêve
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
15h10 Téléfilm dramatique Mauvaise influence
17h00 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
18h00 Jeu Bienvenue chez nous
19h00 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de services My Million
20h38 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série de suspense Person of Interest ?? Inédit
21h40 Série de suspense Person of Interest ??
22h35 Série de suspense Person of Interest ??
23h25 Loterie Tirage de l'Euro Millions
23h30 Téléréalité 24 heures aux urgences

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle éta- gère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h25 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h50 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h50 Météo 2
13h52 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h45 Magazine de services Comment ça va bien !
16h15 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h45 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
18h35 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h15 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h42 Magazine musical Alcaline l'instant
20h43 Météo 2
20h45 Histoire Apocalypse : la Première Guerre mondiale ?? Inédit
21h35 Histoire Apocalypse : la Première Guerre mondiale ??
22h35 Géopolitique L'embuscade ??
23h35 Découvertes Infracourts
23h40 Histoire Juin 1940 : le piège du Massilia

3

07h36 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
08h04 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h10 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h21 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h27 Dessin animé Les lapins crétins : invasion

08h33 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h40 Série d'animation La chouette & Cie
08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h30 Série policière Un cas pour deux
14h30 Série policière Un cas pour deux
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Islam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Téléfilm sentimental Valentine & Cie ??
22h15 Météo
22h18 Magazine culturel Parlons passion
22h20 Grand Soir 3
23h15 Magazine du cinéma Le pitch
23h20 Magazine culinaire Les carnets de Julie
CANAL+

08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Multisports Zapsport
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Drame Perfect Mothers ??
10h25 Drame La chasse ??
12h18 Interview La nuit de...
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Comédie sentimentale Amour & Turbulences ??
15h35 Magazine d'actualité Le supplément
16h25 Film d'action Die Hard : belle journée pour mourir ??
17h58 Divertissement Dans la bouche...
18h00 Divertissement Dans la bouche...
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h20 Divertissement Le petit journal
20h55 Drame Lincoln ?? Inédit
23h18 Magazine du cinéma Plateaux cinéma indépendant
23h20 Drame Les bêtes du Sud sauvage

M

07h45 Dessin animé Princesse Sofia
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h50 Météo
08h55 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Série sentimentale La petite maison dans la prairie
11h00 La petite maison dans la prairie
11h50 Série humoristique Scènes de ménages
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
13h45 Téléfilm dramatique Mystérieuse mère porteuse
15h40 Série hospitalière Dr Emily Owens
16h30 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h50 Drame Slumdog Millionaire ??
23h00 Découvertes Maharadjah, enfants des rues, pierres précieuses : les mystères de Jaipur

TÉLÉ

La sélection

TF1**20h50**

Person of Interest



Résumé

La machine a désigné Monica Jacobs, vice-présidente de Rylatech, une firme spécialisée dans la haute technologie. La jeune femme, très impliquée dans la réussite de l'entreprise, y est considérée comme une force montante. Finch se fait passer pour un informaticien et infiltrer la société, hautement sécurisée, dans le but d'obtenir des informations sur la dirigeante, qu'il soupçonne dans un premier temps d'espionnage industriel. Pendant ce temps, Carter exige des réponses de la part de Cal au sujet de sa participation dans le meurtre de Szymanski...

2**20h47**

Apocalypse : la Première Guerre mondiale



Résumé

Septembre 1915. Des millions d'hommes sont pris dans le piège d'une guerre immense. Des tranchées de France aux montagnes italiennes ou des Balkans, jusqu'aux portes de l'Orient, l'Europe entière s'est enflammée. Nouvelles armes, nouvelles défenses, la guerre est désormais industrielle et chimique. Les combats atteignent une violence jusque-là inconnue. L'artillerie pilonne. Les attaques se font au gaz, aux lance-flammes, aux Schrapnels, mélange de pouddre et de billes de plomb qui fracassent les visages et les corps. Les assauts sont terrifiants, suicidaires. Des orages d'acier brisent les tympans et rendent fous les soldats. Les blessures sont affreuses, les conditions de vie et d'hygiène dans les zones de combat sont catastrophiques, les épidémies font des ravages.

3**20h45**

Valentine & Cie



Résumé

Ancienne marchande de légumes, Valentine va épouser le baron Grégoire de Peyrac, qui possède un château dans le Midi. Son frère, le baron Xavier de Peyrac, amour d'enfance de Valentine, est lui aussi sur le point de se marier. Naema, fille de l'ambassadeur du Maroc, arrive alors avec son fils de 6 ans. Or, Grégoire est le père du bambin, une situation que Valentine a du mal à accepter. Elle a en effet le sentiment que son futur mari aime toujours Naema. Xavier, qui a remarqué son inquiétude, décide de l'aider. Il va voir son frère et l'interroge sur ses intentions. Grégoire lui répond qu'il compte reconnaître son fils. Xavier s'efforce alors de convaincre Valentine de ne pas renoncer au mariage...

CANAL+**20h55**

Lincoln



Résumé

Durant les derniers mois tumultueux de son mandat, Abraham Lincoln avance vers son destin. Déterminé à marquer de son empreinte l'avenir de la Nation, le seizième président des Etats-Unis se bat sur plusieurs fronts pour parvenir au changement. Aux heures les plus noires de la guerre civile, il se lance dans son ultime bataille : mettre fin au conflit qui divise le pays et réconcilier les Américains. Parallèlement, le Président s'emploie à faire adopter le treizième amendement, qui doit abolir définitivement l'esclavage. Dans cette audacieuse entreprise, Lincoln doit surmonter de nombreux obstacles, à commencer par les réticences au sein de son propre camp...

M1**20h50**

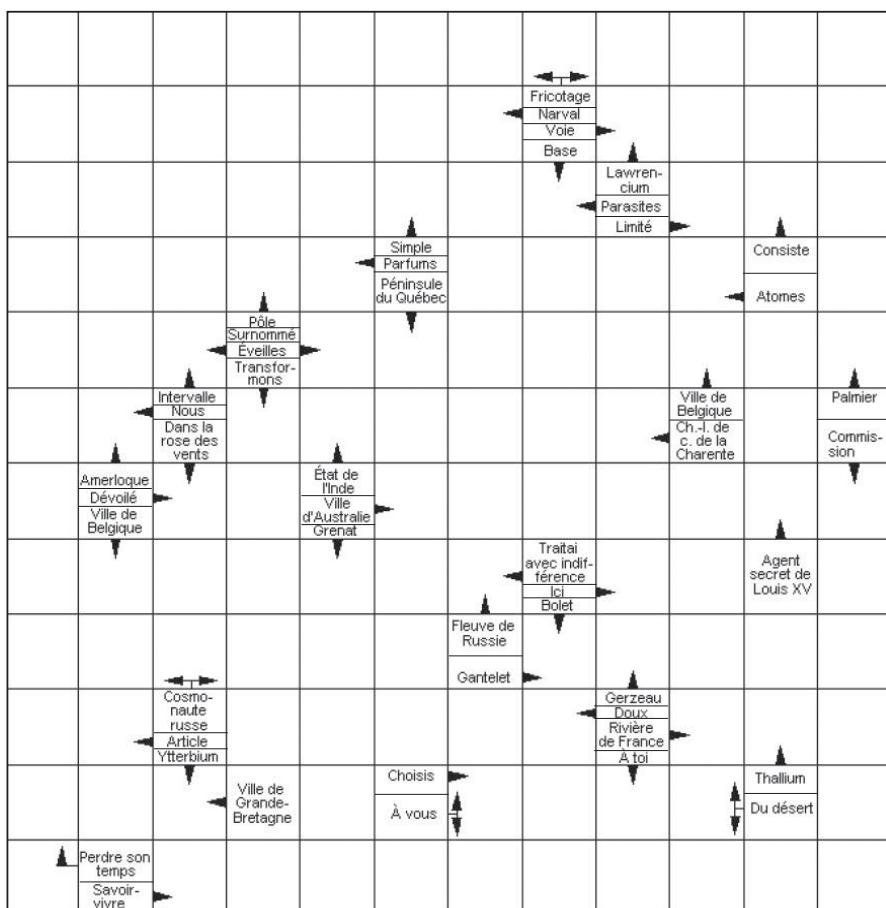
Slumdog Millionaire



Résumé

En une soirée, la vie de Jamal Malak a basculé. Sur le plateau d'un jeu télévisé regardé par toute l'Inde, « Qui veut gagner des millions ? », le gamin des bidonvilles, assistant dans un centre d'appels téléphoniques, est devenu une star. Il a répondu à toutes les questions, gagné le fameux million et peut en remporter encore dix le lendemain. Prem Kumar, le charismatique présentateur, dépassé par les événements, l'a fait accuser de tricherie et arrêter. Un policier grossouillet torture Jamal pour le faire avouer. Un inspecteur désabusé l'écoute. Jamal explique pourquoi il connaît les réponses et c'est toute sa vie misérable, tout son amour pour l'inlassable Latika, qu'il revit...

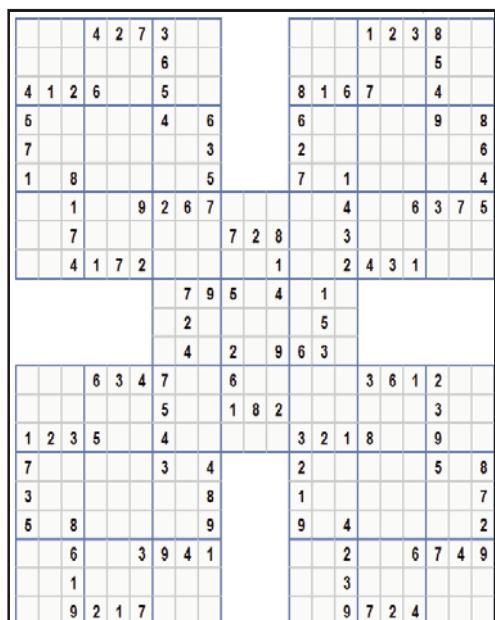
Mots fléchés n°550



Samouraï-sudoku n°550

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°550

► Horizontalement:

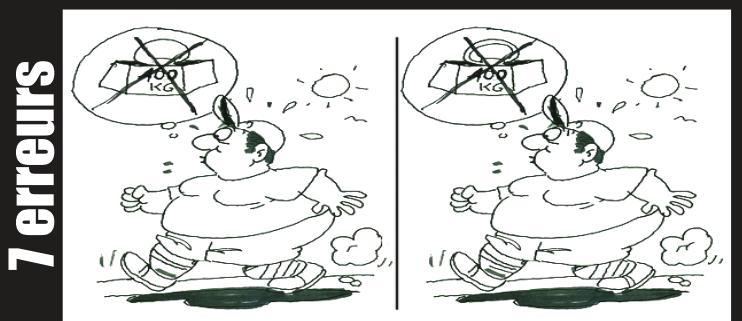
- Qui constitue une répétition de mots (Égypte-1942)
- Gifles
- Étude scientifique des relations entre les personnes et les machines-Interjection
- Note-Radon - Attachement sexuel au parent de sexe opposé
- Qui répand une odeur en général agréable
- Ut - Victoire de Montgomery sur les forces germano-italiennes
- Trou pratiqué dans un outil - Chef-lieu de c. des Pyrénées-Orientales
- Flatterie-Conjonction - Et cetera

► Verticalement:

- Reptile volant
- Station balnéaire d'Espagne - Grand-père
- Unité de mesure de travail- Alternateur
- Écoulement par l'oreille - Travail d'intérêt général
- Non - Manganèse - Homme politique français
- Volcan du Japon - Petits de la biche
- Douces et agréables au toucher
- Choisirai
- Fromage de Hollande - Prêtre séculier
- Quantité suffisante - Indicible
- Donnant le rendement optimal
- Aïche - Femme de lettres américaine - Tonne de la biche

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé le 25 mars

2007 (Allemagne) : libération de Brigitte Mohnhaupt, figure historique de Fraction armée rouge, après 24 ans de prison.

2008 : l'armée irakienne déclenche une offensive pour reprendre le contrôle de Bassorah, aux mains des insurgés de l'Armée du Mahdi.

CÉLÉBRATIONS :

- Journée internationale du souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique, commémorée par l'ONU en souvenir de la loi britannique sur l'abolition de la traite atlantique en 1807.

- Journée mondiale de la procrastination.

- Journée européenne de l'enfant à naître, organisée par le Conseil pontifical pour la famille.

- Ancien Jour de l'an, notamment dans le calendrier julien.

- Angleterre : Un des quatre Quarter Days (en).

- Belarus : Jour de la liberté, commémore la création en 1918 de la République populaire biélorusse.

- Grèce : Fête nationale, commémore le début de la guerre d'indépendance contre les Turcs en 1821.

- États-Unis : Maryland : Maryland Day (en), Jour du Maryland, commémore l'arrivée des colons dans l'ancienne Province du Maryland en 1634.

- Saint-Marin : Anniversaire d'Arengo et Festa delle Milizie, Fête de la milice.

- Slovénie : Fête des Mères.

Coupe de la CAF (1/8 de finale)

Bentobal «confiant» pour la qualification du CS Constantine

Le directeur général du CS Constantine, Omar Bentobal, s'est dit hier «confiant» quant aux chances de son équipe de revenir d'Abidjan avec le billet qualificatif aux 8^{es} de finale bis de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) malgré sa courte victoire la veille face aux Ivoiriens de l'ASEC

Mimosas (1-0) en match aller disputé au stade Chahid Hamaoui de Constantine.

«Vu les nombreuses absences dans notre effectif, on ne peut qu'être satisfait de notre victoire, courte soit-elle. Nous aurions pu quand même inscrire plus d'un but, n'était notre manque de réalisme», a déclaré à l'APS, le premier responsable du vieux club de Cirta.

«Pas moins de huit joueurs étaient absents pour blessures, et c'est la raison pour laquelle l'entraîneur Bernard Simondi était contraint de changer son système de jeu habituel en optant pour trois défenseurs centraux», a-t-il expliqué.

L'unique but de la partie a été inscrit par Samour, à la 82^e minute de jeu sur penalty.

«Nous allons nous rendre à Abidjan en conquérants, surtout que nous espérons récupérer nos joueurs blessés. Nous avons une très bonne idée de la manière d'évoluer de l'adversaire chez lui, et je peux assurer que nous avons les moyens de le contrer dans ses bases», a dit le responsable constantinois.

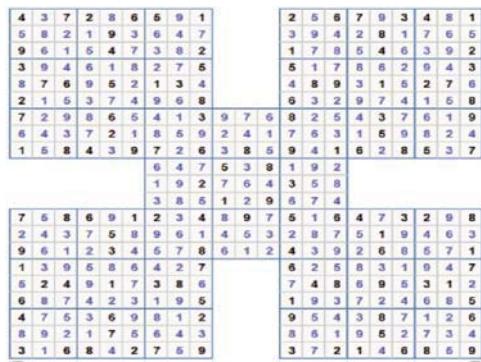
Sélection algérienne

Nabil Ghilas relance ses chances de participation au Mondial

L'attaquant international algérien, Nabil Ghilas, a signé sa deuxième titularisation cette saison dans le championnat portugais lors de la victoire à domicile de son équipe le FC Porto face à Belenenses (1-0) dimanche soir, relançant ses chances de figurer dans la liste des 23 joueurs de la sélection algérienne de football qui participera à la Coupe du monde 2014 au Brésil. Très peu utilisé depuis son arrivée chez le champion lusitanien en titre l'été dernier en provenance de Moreirense relégué en deuxième division portugaise, Ghilas a pris son mal en patience avant de

saisir sa chance dans l'épreuve de l'Europa League. Cette compétition a souri au joueur de 24 ans lorsqu'il a inscrit deux buts décisifs à chacune de ses entrées en jeu lors des deux tours précédents, et grâce auxquels Porto se retrouve en quarts de finale. Cela lui a permis d'engranger davantage de temps de jeu, comme ça été le cas face à Belenenses où il a eu droit à un match complet. Relégué au statut de réserviste au sein de la sélection nationale en prévision du Mondial à cause justement de son manque de compétition, Ghilas relance la concurrence entre les attaquants de

pointe des Verts, selon les observateurs. En améliorant son volume de jeu, et en retrouvant son efficacité de la saison dernière (il était parmi les meilleurs buteurs du championnat portugais), le joueur est ainsi bien parti pour réintégrer les plans de l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic. Il pourra ainsi profiter de la méfiance de Rafik Djebour, qui ne joue plus avec son club anglais de deuxième division anglaise, Nottingham Forest, pour le déloger du statut de doublure du titulaire indiscuté dans le poste, Islam Slimani (Spartak de Moscou, Russie).

Sudoku N°549**Mots Croisés N°549**

BOUSTIFAILLE
OMNIUM■GROOM
UPAS■PARESIE
RHUMERIE■A■U
SA■OTE■AGNUS
OLIM■CUBAGE■
UELE■ALLIER■
F■ETETEE■L■B
L■ARNIM■TEKE
AGUI■OASIS■N
NIXE■N■UT■ON
TC■SESTRIERE

Mots Fléchés N°549

MOBILIS Ligue 1/
JSMB-USMH (mise à jour)
**Les Béjaouis
en quête de trois
précieux points**



Le match en retard de la 23^e journée de Mobilis-Ligue 1 de football entre la JSMB Béjaïa et l'USM El Harrach, qui aura lieu aujourd'hui après son report pour cause d'intempéries, s'annonce intéressant à suivre avec deux équipes visant des objectifs diamétralement opposés.

Seul point commun entre ces deux clubs, le fait d'avoir été relancés par leurs dernières victoires, (1-0) contre le MO Béjaïa en ce qui concerne la JSMB et (1-0) également pour l'USMH contre le CR Belouizdad.

Grâce à ses performances, la JSMB revient à un point des deux derniers clubs reléguables (ndlr, le CABB Arréridj et le CRB Ain Fekroun), faisant qu'en cas de victoire sur l'USM El Harrach, elle pourrait remonter, d'un coup, à la 14^e place. Seulement et malgré l'avantage du terrain, les Béjaouis n'auront pas la tâche facile dans leur quête de victoire, car les Harrachis révèlent tout autant des trois points.

En effet, les Jaunes et Noirs ont pris un grand bol d'oxygène après leur dernière victoire contre le CRB dans le derby algérois, occupant désormais la 9^e place avec 34 points.

Une belle remontée au classement qu'ils pourraient améliorer davantage dès aujourd'hui, en cas de victoire contre la JSMB, car avec 37 points, ils se hisseront directement à la 7^e place, à seulement un point de la 4^e place occupée par le trio MC Alger - CS Constantine - MC El-Eulma. Le match sera dirigé par Saïdi comme arbitre principal.

Il sera secondé de Rezgane et Hadj-Saïd.

Classement

	Pts J
1. USM Alger	54 24
2. ES Sétif	43 24
-- JS Kabylie	43 24
4. MC Alger	38 24
-- CS Constantine	38 24
-- MC El-Eulma	38 24
7. RC Arbaâ	35 24
8. ASO Chlef	34 24
- USM El-Harrach	34 23
10. JS Saoura	33 24
11. MO Béjaïa	27 24
12. MC Oran	24 24
-- CR Belouizdad	24 24
14. CRB Aïn Fekroun	20 24
-- CABB Arréridj	20 24
16. JSM Béjaïa	19 23

APS

FACTIONNAIRE
OBEISSANT■A■
NE■MLI■EOLIE
DRAGEES■U■PC
ABA■RUPTEUR
MORDU■CA■CRI
ELU■FECIAL■N
NETTOYERAIS■
TAIE■RDS■PUR
ATRESIE■ASTI
LEE■ONSAGER■
E■ZOUG■CIRAS

APRÈS LEURS COURTES VICTOIRES 1-0 FACE À LEURS ADVERSAIRES EN COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Missions difficiles pour l'ES Sétif et le CS Constantine en terre africaine

Said Ben

L'ES Sétif, représentant de l'Algérie en Ligue des champions africaine et le CS Constantine, représentant de notre pays en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) auront, chacun de son côté, à relever un grand défi dans une semaine, respectivement au Cameroun et en Côte d'Ivoire face aux représentants de ces deux pays en match retour des huitièmes de finales de ces deux compétitions continentales.

Les Sétifiens ont battu le Coton sport FC de Garoua (Cameroun) par un but à zéro et c'est sur ce même score que le CS Constantine s'est imposé dimanche face à la formation ivoirienne de l'ASEC Mimosas (1-0), en match aller des 8^e de finale de leur compétition respective.

En Ligue des champions, l'ES Sétif s'est contenté d'un seul but signé Belameïri pour gagner son match dimanche soir au stade du 8-Mai 1945 face aux Camerounais du Coton Sport FC de Garoua.

Devant une très faible assistance, les protégés de Kheireddine Madoui ont eu beaucoup de difficultés avant d'entrer dans le match devant des Camerounais entreprenants, pressant très haut,

rapides, bon techniciens et très habiles dans la relance. Par contre, les Sétifiens étaient plutôt imprécis et approximatifs dans leur jeu. N'empêche qu'ils ont, tout de même effectué plusieurs tentatives, péchant par manque de lucidité et surtout de concentration dans la dernière action. Et ce n'était finalement que salutaire lorsque Belameïri qui finit par trouver la faille d'un tir croisé du gauche, à l'intérieur de la surface de réparation, à la suite d'une passe de la tête de Nadji (45' + 2).

L'Entente parviendra à garder ce maigre avantage, en dépit d'une tête rageuse de Dakonam Ortega Djéné, qui Khaledaïri réussit à repousser après que le jeune défenseur camerounais eut été "oublié" par la défense sétifième (64'). Ainsi, la mission des joueurs Sétifiens sera très difficile dans une semaine en terre camerounaise d'autant que le Coton sport de Garoua est habitué à ce genre de compétition et surtout possédant des joueurs incisifs et très percutants. D'ailleurs, l'ES Sétif ne pourrait certainement pas compter sur son coach Madoui qui avait déjà annoncé avant ce match aller que ce serait son dernier match en qualité de coach de Sétif. Ainsi, au match retour à Garoua, Amir Karaoui et ses ca-

marades auront à fournir de gros efforts pour tenter de préserver leur cage vierge ou pourquoi pas marquer des buts comme ils savent si bien le faire pour espérer une qualification à la phase de poules de cette compétition.

De son côté, et en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), disputé au stade Chahid Hamlaoui, le CS Constantine a battu l'ASEC Mimosas de Côte d'Ivoire également sur cette petite marge de 1-0. L'unique but de la partie a été inscrit par Sameur, à la 82^e minute du jeu sur penalty. Les joueurs de l'entraîneur français, Bernard Simondi, auront la lourde tâche, tout comme l'ESS au Cameroun, de relever le double défi de préserver leur cage vierge et pourquoi pas marquer un ou des buts pouvant faire la différence.

Mission, certes difficile, mais pas du tout impossible sachant que le football n'est pas une science exacte. Encore faut-il ne pas oublier que les Ivoiriens vont chercher à renverser la vapeur chez eux et devant leur public en essayant de marquer plus de buts sans encaisser pour se qualifier. Ce qui constitue donc l'enjeu de cette partie retour décisive. En tous cas aussi bien pour l'ES Sétif au Cameroun que pour le CS



Constantine en Côte d'Ivoire, l'espoir est toujours permis...

AS Vita Club (DR Congo) - Kaizer Chiefs (AFS) 3-0

Résultats complets:

Ligue des champions :

Vendredi :

Ahli Benghazi (Libye) 1-0 Ahly (Egypte) 1-0

Samedi :

AS Real (Mali) - Esperance (Tunisie) 1-1

Nkana (Zambie) - Zamalek (Egypte) 0-0

Dimanche :

Sewe Sport (Côte d'Ivoire) - TP Mazembe (DR Congo) 2-1

Horoya (Guinée) - CS Sfaxien (Tunisie) 0-1

Entente Setif (Algérie) - Coton Sport (Cameroun) 1-0

AC Leopards (Congo) - Al Hilal (Soudan) 1-1

Coupe de la CAF :

Samedi :

Etoile Sahel (Tun) - SuperSport Utd (RSA) 1-0

AS Kigali (Rwanda) - Difaâ El Jadida (Mar) 1-0

How Mine (Zim) - Bayelsa Utd (Ngr) 2-1

Dimanche :

Medeama (Gha) - Zesco Utd (Zam) 2-0

CS Constantine (Alg) - ASEC Mimosas (Civ) 1-0

Ismaily (Egy) - Petro Atletico (Ang) 0-0

Warri Wolves (Ngr) - CA Bizertin (Tun) 0-0

MOBILIS-LIGUE 1 DE FOOTBALL/ BUTEURS

Albert Ebossé (JSK) revient à un but de Farès Hamiti (MCEE)



L'attaquant de la JS Kabylie, le Camerounais Albert Ebossé, qui a contribué samedi à la victoire de son équipe face au MC Alger (3-0), revient à un but du meilleur buteur de la Ligue 1 de football, Farès Hamiti (MCE Eulma), qui compte 12 réalisations dans son escarcelle, à l'issue de la 24^e journée.

Ebossé a conclu le récit de la JSK en marquant le troisième but de son équipe à la 83^e minute sur penalty, portant ainsi son compteur-buts à 11 depuis le début de la saison, alors que Hamiti est resté muet, pour la seconde semaine de rang, à l'occasion de la réception du CRB Aïn Fekroun (3-1).

Ce duo est talonné de près par l'attaquant du CS Constantine, Hamza Boulemdaïs, qui compte 9 buts. Trois joueurs se partagent la quatrième place au classement des buteurs, à savoir Noureddine Deham (ASO Chlef), Abderrahmane Hachoud (MC Alger) et Mohamed Aoudou (JS Saoura), avec 8 réalisations chacun. Le meilleur buteur de la saison dernière, Mustapha Djallit (MC Alger), qui avait marqué 13 buts, en est à quatre réalisations seulement après 24 journées.

SERIE A ITALIENNE DE FOOTBALL (29^E JOURNÉE)

Taïder (Inter Milan) et Yebda (Udinese) remplaçants

Les deux internationaux algériens, Saphir Taïder (Inter Milan) et Hassan Yebda (Udinese) se sont contentés dimanche du banc des remplaçants à l'occasion de la réception respectivement de l'Atalanta Bergame et de Sassuolo, dans le cadre de la 29^e journée du championnat italien de football. Au stade Giusseppe Meazza, l'Inter Milan s'est fait surprendre à domicile par l'Atalanta (1-2) suite à un doublé signé Bonaventura (35', 90'). Saphir Taïder voit sa situation se compliquer davantage au sein du club lombard où il a été de nouveau remplaçant, perdant la confiance de l'entraîneur Walter Mazzarri.

Taïder a suivi du banc de touche l'intégralité de la rencontre, pour la deuxième fois de rang, ce qui n'est pas fait pour arranger ses affaires à moins de trois mois du coup d'envoi du Mondial-2014 au Brésil (12 juin-13 juillet). Le joueur algérien, qui avait pourtant bien entamé la saison avec l'Inter, a été relégué au statut de remplaçant, lui qui nourrissait l'espérance de donner un nouvel élan à sa carrière, après son départ de Bologne.

Publicité



Les stars du Mondial LEE CHUNG-YONG



Lee Chung-yong est un joueur de football sud-coréen né le 2 juillet 1988 à Séoul et qui évolue au poste d'ailier droit.



SON PARCOURS

En 2003, le club du FC Séoul décide de monter son académie de jeunes joueurs, Lee qui jouait dans l'équipe de la Do-Bong Middle School, décide de passer les tests afin de faire partie de la première promotion de cette académie. Il tape tout de suite dans l'œil des éducateurs et rejoint le FC Séoul en 2004.

En 2006, Lee fait ses premières apparitions dans l'équipe première avec 4 matchs disputés. Mais c'est en 2007 que sa carrière décolle ; le turc Senol Güneş, devenu manager de l'équipe, repère tout de suite le gros potentiel de Lee, et l'intègre régulièrement à son onze de départ. La saison 2008 est celle de la confirmation puisqu'il est élu meilleur ailier du championnat.

Bolton
Après un début de saison 2009, de nouveau de haut niveau, Lee s'engage avec les Bolton Wanderers, et obtient son permis de travail en Angleterre le 29 juillet 2009. Son transfert moyen-nant 2,2 M€ est officielisé le 14 août 2009, et il joue son premier match dès le lendemain contre Sunderland comme remplaçant.

Le 26 septembre, il ouvre son compteur but en inscrivant le but de la victoire (2-1) contre Birmingham City. Au fur et à mesure, Lee montre ses qualités de centre et de vitesse.

A la fin de sa première saison à Bolton, il est élu "Meilleur joueur de la saison" par les supporters du club.

Lors de l'été 2011, il se blesse gravement suite à un tacle d'un joueur adverse lors d'un match amical contre Newport County. Il rejoint finalement 10 mois plus tard, faisant

son retour sur les terrains le 6 Mai 2012 contre West Bromwich Albion.

La saison 2012-2013 lui permet de rejouer régulièrement. Il marque 4 buts et délivre 7 passes décisives en Championship anglaise.

Carrière internationale

Lee inscrit son premier but en A, le 5 septembre 2008 en amical contre la Jordanie. Il a fait partie de l'équipe de Corée du Sud aux Jeux olympiques de 2008.

En mai 2010, il est convoqué pour la Coupe du Monde. Le 18 juin, lors du second match de poule contre l'Argentine, il inscrit le seul but de son équipe lors d'une lourde défaite (1-4). Puis le 26 juin, il égalise contre l'Uruguay en huitièmes de finale avant que les sud-américains ne reprennent l'avantage et se qualifient (2-1).

Statistiques

2007 : FC Séoul (K-League),
15 matches - 3 buts.

2008 : FC Séoul (K-League),
22 matches - 5 buts.

2009 : FC Séoul (K-League),
15 matches - 3 buts.

2009-2010 : Bolton Wanderers
(Premier League),
40 matches - 5 buts.

Le Président Bouteflika désigne Abdelkader Bensalah pour le représenter au Sommet arabe

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter au 25^e sommet des Etats de la Ligue arabe prévu les 25 et 26 mars à Koweït, indique lundi un communiqué de la présidence de la République. M. Bensalah sera accompagné, à cette occasion, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, précise la même source.

FÊTE NATIONALE DE LA GRÈCE Le Président Bouteflika félicite son homologue grec...

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitation à son homologue grec, Karolos Papoulias, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Au moment où la République hellénique célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple grec ami», écrit le chef de l'Etat.

«Je tiens à vous réitérer, en cette heureuse circonstance, mon attachement à la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a ajouté le Président Bouteflika.

... et le Premier ministre grec

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitation au premier ministre grec, Antonis Samaras, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«La célébration de la fête nationale de la République hellénique m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple grec ami», écrit le chef de l'Etat dans ce message.

«C'est le lieu, pour moi, de vous renouveler ma disponibilité à joindre les efforts aux vôtres en vue de la consolidation des relations d'amitié et à la promotion de la coopération entre nos deux pays, au bénéfice de nos deux peuples», a souligné le Président Bouteflika.

La crise syrienne au centre d'entretiens entre Lamamra et Brahimi

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a eu lundi à Koweït des entretiens avec l'envoyé spécial de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie Lakhdar Brahimi. Les deux parties ont évoqué les développements de la situation dans le monde arabe, à la veille de la tenue de la 25^e session ordinaire du Sommet arabe qui s'ouvrira mardi à Koweït, notamment les derniers développements de la crise syrienne et la possibilité de relancer les négociations entre les parties au conflit



pour donner une nouvelle chance à la solution politique négociée.

M. Brahimi participera mardi à la séance d'ouverture des travaux du sommet arabe en tant que représentant du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et devrait présenter un exposé exhaustif sur les résultats de ses efforts en ce qui concerne les négociations de Genève 2 entre le gouvernement et l'opposition syrienne.

APS

25^e SOMMET ARABE S'OUVRE AUJOURD'HUI À KOWEÏT Un ordre du jour chargé

Le 25^e Sommet arabe dont les travaux débuteront aujourd'hui à Koweït sous le slogan «Le Sommet de la solidarité pour un meilleur avenir» examinera plusieurs thèmes relatifs à la situation dans certains pays arabes, le développement de l'action arabe commune et l'assainissement du climat arabe. L'Algérie sera représentée lors de cette rencontre de deux jours par le président du Conseil de la Nation Abdelkader Bensalah, représentant du Président de la République Abdelaziz Bouteflika.



Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a présidé dimanche la délégation algérienne aux travaux de la réunion préparatoire du conseil des ministres arabes des Affaires étrangères.

Selon les observateurs, le Sommet de Koweït revêtira un caractère «exceptionnel» dans le contexte d'interactions et de changements que connaît la région arabe. Ainsi, l'ordre du jour sera axé sur l'examen «détailé» de quatre clauses dans le but de parvenir à des résolutions fortes, notamment en ce qui concerne la cause palestinienne.

Le Président palestinien Mahmoud Abbas devrait présenter un rapport exhaustif sur les résultats des négociations de paix, avec la partie israélienne, parrainées par les Etats-Unis.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, l'on cite la crise syrienne, le développement et la réforme de la Ligue arabe, la présentation du rapport relatif à l'initiative du président soudanais Omar Hassan El Bachir, soumis au sommet de Doha en 2012 sur la concrétisation de la sécurité alimentaire arabe.

La mise en place d'un mécanisme de coordination avec les organisations régionales et mondiales en matière d'aides humanitaires et la présentation d'un rapport concernant le grand projet arabe sur les énergies renouvelables, sont également au programme de la

rencontre. Selon des sources proches de la Ligue arabe, la question du terrorisme et l'assassinat du climat arabe figurent également parmi les points qui seront débattus lors de cette rencontre.

Le secrétaire général présentera quatre rapports sur l'action arabe commune, l'initiative sur les énergies renouvelables, les efforts visant à faire du Proche-Orient une région exempte des Armes de destruction massive (ADM) ainsi que le développement et la réforme de la Ligue arabe.

La rencontre examinera en outre les questions relatives à la sécurité nationale arabe, notamment les aspects socio-économiques et la coordination des politiques des pays arabes concernant les questions d'intérêt régional et international.

Il sera également question de l'examen de la création d'une grande région arabe, de l'initiative du secrétaire général concernant les énergies renouvelables et la mise en place d'un mécanisme pour la coordination des aides humanitaires et sociales dans les pays arabes. Plusieurs décisions ont été prises lors du précédent Sommet arabe sur les questions socio-économiques, notamment les difficultés auxquelles fait face la grande zone arabe de libre échange et le parachèvement des règles d'origine préférentielles liées aux marchandises arabes.

Lamamra discute avec son homologue koweïtien de l'état et des perspectives de la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et le Premier vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères du Koweït, Cheikh Sabah El Khaleed El Hamed El Sabah, ont passé en revue à Koweït City l'état et les perspectives de la coopération bilatérale entre les deux pays.

Les deux responsables qui se sont rencontré à la veille du Sommet arabe ont évoqué, notamment, la tenue prochaine à Alger de la deuxième session de la commission de consultations politiques algéro-koweïtiennes sous la présidence des deux ministres.

Ils ont également procédé à une évaluation de la situation dans le monde arabe notamment la crise en Syrie et la question palestinienne, ainsi qu'à l'examen des possibilités d'actions susceptibles d'être mobilisées par le Sommet des chefs d'Etat arabes en vue d'une solution politique à la crise syrienne et de la réalisation des droits légitimes du peuple palestinien.

M. Lamamra qui assuré son homologue koweïtien de la pleine coopération de l'Algérie pour la réussite de ce Sommet arabe, a par ailleurs évoqué avec son interlocuteur différentes questions d'intérêt commun.

Mohamed Sbih salue le rôle central de l'Algérie dans le cadre de l'action arabe commune

Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Mohamed Sbih, a salué lundi le rôle central de l'Algérie dans l'action arabe commune souhaitant que les travaux de la 25^e session ordinaire du Sommet arabe prévu mardi à Koweït aboutissent à l'assainissement du climat dans le monde arabe.

Le Sommet du Koweït se tient dans «un contexte particulièrement délicat» par rapport aux précédents eu égard aux différentes crises qui secouent la région arabe, a indiqué M. Sbih à l'APS à la veille de l'ouverture des travaux du sommet de l'organisation panarabe, soulignant le «rôle central» de l'Algérie dans le cadre de l'action arabe commune.

Rappelant les rencontres et les sommets arbitrés par l'Algérie à cet effet, M. Sbih a souligné que lors des réunions préparatoires au Sommet arabe, l'am-

bassadeur de l'Algérie à la Ligue arabe et en Egypte a présenté des rapports dans lesquels il a réaffirmé le soutien de l'Algérie à toutes les causes arabes et à leur tête la cause palestinienne.

Dans le souci de garantir le succès de la 25^e session du Sommet arabe, le secrétaire général de la Ligue arabe a eu plusieurs contacts visant à préserver le système arabe et la charte de la Ligue, a souligné M. Sbih. Invité à donner son évaluation des réunions préparatoires au sommet de Koweït qui avaient débuté le 20 mars et pris fin dimanche par une réunion des ministres des Affaires étrangères arabes, M. Sbih a indiqué que les ministres arabes avaient pris une série de décisions à soumettre au sommet de mardi dont la réforme de la Ligue arabe, la Cour arabe des droits de l'Homme, l'exploitation de l'énergie

solaire dans les pays arabes et la position arabe unifiée concernant les aides humanitaires. S'agissant de la question palestinienne, M. Sbih a indiqué qu'elle «fait l'unanimité des Etats arabes qui ont réaffirmé leur soutien politique et financier à cette cause». Il a salué à ce propos le soutien ferme de l'Algérie (peuple et gouvernement) à la cause palestinienne, soutien politique à l'Autorité et financier aux fonds vert et d'Al Qods. Evoquant la crise syrienne, il a relevé «un statu quo» concernant l'accord sur le maintien de la vacance du siège de la Syrie lors du Sommet jusqu'à la finalisation des procédures exigées de l'opposition ajoutant que les ministres arabes ont souligné la nécessité d'une solution pacifique et d'un cessez-le-feu dans ce pays qui entame sa quatrième année de crise.

La crise syrienne au centre d'entretiens entre Lamamra et Brahimi

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a eu lundi à Koweït des entretiens avec l'envoyé spécial de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie Lakhdar Brahimi. Les deux parties ont évoqué les développements de la situation dans le monde arabe, à la veille de la tenue de la 25^e session ordinaire du Sommet arabe qui s'ouvrira mardi à Koweït, notamment les derniers développements de la crise syrienne et la possibilité de relancer les négociations entre les parties au conflit



pour donner une nouvelle chance à la solution politique négociée.

M. Brahimi participera mardi à la séance d'ouverture des travaux du sommet arabe en tant que représentant du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et devrait présenter un exposé exhaustif sur les résultats de ses efforts en ce qui concerne les négociations de Genève 2 entre le gouvernement et l'opposition syrienne.

APS